Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000

LA LIBERTE

Vol 68 No 3 SAINT-BONIFACE JEUDI 17 AVRIL 1980

Église de Saint-Pierre-Jolys

L'épreuve de vérité est engagée

Il aura donc fallu attendre que le Conseil consultatif des sites historiques du Manitoba recommande de classer l'église de Saint-Pierre-Jolys monument historique pour que l'on puisse enfin espérer un règlement juste du conflit engagé pour la préservation de l'ancien lieu du culte. Il était temps.

par Bernard BOCQUEL

En effet, bien des événement se sont bousculés depuis que Mgr Hacault a décidé de réitérer sa "décision ferme" de permettre de "pourvoir à la démolition de l'église". C'était à l'occasion solennelle du dimanche de Pâques. Toutefois, l'archevêque de Saint-Boniface avait cru bon de préciser dans la foulée: "En même temps, je reconnais et maintiens le moratoire en vigueur sur la démolition, que je me réserve de lever en temps opportun".

Voilà une décision qui n'aurait certainement pas surpris le sous-ministre au ministère du Travail. Pour la simple et bonne raison qu'il avait signifié vers la mi-janvier aux autorités cléricales que le permis sollicité pour la démolition de l'église était temporairement retenu! Motif: le Conseil consultatif des sites historiques du Manitoba venait d'entreprendre une étude sur la valeur historique et architecturale du bâtiment où l'on a baptisé, confirmé et marié les paroissiens de Saint-Pierre du début du siècle au 31 octobre 1979, date à laquelle l'église a été condamnée.

Les clochers inégaux

Le 10 avril dernier, le Conseil remet au ministre des affaires culturelles, Mme Norma Price, un rapport détaillé sur la question. Les spécialistes, comme l'avait déjà déclaré en janvier un expert de Parcs Canada, tombent d'accord pour souligner l'intérêt historique de l'édifice aux clochers inégaux. On est loin de "l'étude" de septembre 79 effectuée par le *building standards officer* F. Oberbuchner du ministère du Travail qui recommandait la démolition de l'église, étude sur laquelle s'appuie Mgr Hacault.

Décidément, le jeudi 10 avril aura été un jour faste pour le vieil édifice. En effet, tandis que les experts du Conseil consultatif viennent de recommander au ministre de classer l'église de Saint-Pierre monument historique, quelque 300 paroissiens répondaient à l'appel du Comité du coq gaulois pour discuter des récentes déclarations de l'archevêque. L'assistance se concerte et décide de reprendre le document en six points qui les avaient amenés par deux fois à occuper l'archevêché au mois de janvier.

Pour M. Jos Robidoux du Comité du coq gaulois, "la seule manière d'obtenir une véritable étude, c'est d'exiger le départ du curé Lionel Bouvier" (que Mgr Hacault a confirmé dans sa charge pastorale à Saint-Pierre, après son absence provisoire). Donc les demandes du groupe de paroissiens sont parfaitement claires: départ du curé et mise sur pied d'une étude qui décidera si, oui ou non, l'église est restaurable, et sur laquelle les résidants devront se prononcer dans un référendum.



Une façade que l'on verra peut-être bientôt renovée?

(Suite à la page 2)



La maison de Louis Riel

En ce moment, une équipe de Parcs Canada achève la réfection de la maison de Louis Riel, située au 330 Chemin River à Saint-Vital. L'inauguration officielle a été fixée au 29 juin, et c'est la Société historique de Saint-Boniface qui gérera et exploitera le lieu historique. D'autres détails en page intérieures

Au sommaire

L'étude permettra de trancher le débat sur l'église

(Suite de la une)

Comme ces demandes, malgré deux occupations de l'archevêché et de nombreux gestes, n'ont pas été prises en considération, les paroissiens en faveur d'une étude décident de ne plus donner à la quête, demandent aux autres catholiques du diocèse d'en faire autant. De plus, pour créer un mouvement de solidarité qu'ils jugent absolument nécessaire pour réussir dans leur entreprise, ces paroissiens boycotteront la messe au village et assisteront aux offices religieux dans d'autres églises.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Dimanche dernier quelque 150 personnes assistent à la messe à Saint-Malo, et dimanche prochain les paroissiens sont invités à se rendre à la Cathédrale. Et pendant que les animateurs du Comité du coq gaulois enregistrent, selon M. Robidoux, "beaucoup d'appuis d'anciens de Saint-Pierre", un autre "coup de pouce", peut-être inespéré, leur tombe comme du ciel. Mme Norma Price souhaite rencontrer l'archevêque de Saint-Boniface.

Étude objective

Conclusion des milieux bien informés: le ministre des affaires culturelles a décidé de prendre en considération la recommandation du Conseil consultatif des sites historiques. Néanmoins, M. René Préfontaine, le sous-ministre des affaires culturelles et du patrimoine, tient à souligner: "Le gouvernement n'intervient pas pour l'une ou l'autre partie. Il agit uniquement en fonction d'une étude objective".

Par ailleurs, le gouvernement a pleine conscience qu'il peut difficilement déclarer, en quelque sorte unilatéralement, l'église de Saint-Pierre site historique. D'autant moins que quelques jours auparavant le chef du diocèse, propriétaire du bâtiment, s'est à nouveau publiquement et solennellement prononcé pour la démolition de l'ancien lieu du culte.



Mgr Antoine Hacault. Le 6 janvier, il déclarait aux paroissiens de Saint-Pierre: "J'ai le ferme espoir que la réconciliation amorcée (...) est appelée à se développer par de nombreux gestes fraternels et courageux parmi vous".

On pourra d'ailleurs toujours se perdre en conjectures sur le choix effectué par Mgr Hacault de relancer l'épineux débat à un moment où il ne pouvait pas ne pas savoir que le Conseil consultatif des sites historiques allait sous peu remettre un rapport circonstancié à Mme Price. N'eût-il pas été sage d'attendre les recommandations de ce Conseil avant d'indiquer aux paroissiens de Saint-Pierre "le chemin sur lequel j'estime devoir vous relancer?" La tournure des événements a en tout cas bien démontré que ce n'était pas là le moyen "de renforcir l'unité de la communauté chrétienne d'ici".

Objective et indépendante

Quoi qu'il en soit, Mme Price a donc rencontré Mgr Hacault, pour que finalement ce dernier "accepte, selon les mots du Chancelier Peeters, le principe d'une étude". Cette étude, M. Préfontaine l'a qualifiée "d'objective, d'indépendante". Elle portera sur l'état de l'église et sur le coûts nécessaires pour une éventuelle restauration. Et bien que Mgr Hacault n'ait pas encore donné son accord "final" pour la mise en route de l'étude, on voit mal, comment, après consultations avec le curé Bouvier et les syndics, il pourrait la refuser.

En effet, les autorité cléricales savent parfaitement que si le gouvernement est décidé à faire classer l'église de Saint-Pierre-Jolys site historique, il ne pourrait pas l'en empêcher. Car le ministre dispose de tout un arsenal de lois fort efficace. À preuve, le gouvernement a le pouvoir d'entreprendre les travaux nécessaires à la restauration et de les faire payer par le propriétaire, c'est-à-dire le diocèse. Si toutefois le gouvernement démontre bel et bien la volonté ferme de classer l'édifice controversé. Or si les voies du Seigneur sont impénétrables, celles de la politique peuvent l'être tout autant.

Si bien que les paroissiens de Saint-Pierre qui s'opposent à la démolition de l'église, échaudés par de trop nombreux avatars, vont continuer d'ignorer la quête et aller à la messe dans d'autres paroisses, tant que l'archevêque n'aura pas donné un feu vert non équivoque à cette étude, espérée depuis si longtemps. Un geste qui permettrait sans nul doute d'amorcer enfin "l'unité de la communauté chrétienne" de Saint-Pierre dont parlait Mgr Hacault dans sa lettre aux paroissiens du village.



La S.H.S.B. se prononce.

Il n'y a décidément pas que les spécialistes du Conseil consultatif des sites historiques du Manitoba qui s'opposent à la destruction de l'église de Saint-Pierre-Jolys. Plus près de nous, il est important de rappeler la prise de position de la Société historique de Saint-Boniface.

Comme l'a expliqué le directeur de cette institution, M. Lionel Dorge, "Suite aux interventions de la Société historique pour empêcher la démolition de l'Hôtel Empire et de deux banques de Winnipeg, et suite à une étude sur la question, la S.H.S.B. se doit de protéger contre la démolition l'église de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys".

Parmi les multiples raisons invoquées, il faut noter la disposition particulière des trois portes de la façade principale, l'intérieur en bois unique en son genre et la particularité architecturale que constituent les deux clochers.

Billet

Le mois de Marie

Alors ça y est, les dés sont jetés. C'est le 20 mai que les Québécois ont rendez-vous avec l'histoire du Canada. C'est ce jour-là qu'ils devront, seuls avec leur conscience de francophone d'Amérique du Nord désireux de le rester, choisir un OUI ou un NON. Et peut être pour la première fois, des mots de sens si contraire seront porteurs d'un même et unique message, celui de l'espoir de pouvoir vivre dignement sa francité.

Comment, dans ce contexte, la pétition lancée par ce nouveau Comité pro-canadien peut être autre chose que l'expression d'une vanité inutile? Quelle vanité en effet de croire, sous prétexte que l'on s'oppose à la séparation du Québec, que l'on puisse avoir une quelconque influence sur une personne parfaitement consciente de jouer sa vie si les termes du contrat de mariage passé voilà 113 ans ne sont pas bientôt modifiés.

Il ne revient pas aux Franco-Manitobains de dire aux Québécois quelle attitude adopter. Comment donner des leçons aux autres, sous forme de pétition, alors que l'on a eu tant de déconvenues avec son propre contrat de mariage, signé en 1870. Il n'aura en effet fallu que 20 années à l'un des partenaires pour divorcer sans consentement, et presque 90 années à l'autre pour enfin attaquer le conjoint unilatéralement infidèle pour cruauté mentale.

Le mois de mai est celui de Marie. Et non des Yvette.

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.

LES HEBDOS RÉGIONAUX — ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ

Journaliste: Bernard BOCQUEL

Collaborateur: Raymond HÉBERT

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Louis KIROUAC

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477

Pendant que les autres travaillent ensemble, nous les Franco-Manitobains...

Sans aucun doute, l'exécutif de la Société franco-manitobaine, ainsi que ses employés, savaient bel et bien que leur décision d'appuyer une "sorte de oui" face au référendum québécois allait susciter toute une gamme de réactions. Ils n'ont pas été déçus!

par Armand BÉDARD

Il est intéressant de regarder avec un oeil critique les actions de certaines gens suite à la fameuse conférence de presse de la S.F.M. Quelques heures seulement s'écoulèrent et déjà nous entendions ceux qui battaient les tambours; d'autres la plume en main mettaient sur papier des reportages et des commentaires moins que brillants.

Et puis, il y a ceux qui se font prendre au piège. Des reporters, des médias anglais surtout, veulent connaître l'opinion du public franco-manitobain; le vrai monde comme on dit parfois. "Que pensez-vous de la décision de la S.F.M. d'appuyer la séparation du Québec?" "Et bien moi, je ne suis pas d'accord, c'est irresponsable, c'est une petite clique de séparatistes, ils devraient tous démissionner ou avaler leurs paroles..." Quel beau petit piège!

Sans avoir lu le texte de la conférence de presse, on s'acharne comme des vautours autour d'une bête blessés et on condamne. Il est assez facile de diminuer les autres; il est plus difficile de construire.

Les premiers assauts contre la S.F.M. se situent au niveau de deux paliers très différents. Le premier: l'exécutif de la S.F.M. n'avait pas le droit (ou le mandat) de prendre une telle décision surtout lorsque son assemblée annuelle avait eu lieu à pleine dix jours avant sans qu'aucune recommandation spécifique n'ait été adoptée. L'autre: il y a aucune justification pour un OUI au référendum du Québec.

D'où venait le mandat?

Que l'exécutif ait le droit, ou le mandat, de prendre une décision ou pas, voilà une question au sujet de laquelle des volumes pourraient être écrits. De toute façon, la question pourrait se régler à la prochaine assemblée annuelle. Là, il y aura des élections et certains auraient sans doute, l'occasion d'exercer ce choix pour la première fois dans leur vie.

D'où venait le mandat du procureur général, M. Gerry Mercier, pour se permettre un vulgaire chantage en déclarant que, peut-être, il serait dorénavant plus difficile de justifier les droits des francophones dans cette province. En d'autres mots, "Si vous n'êtes pas gentils, on pourrait vous enlever vos "pinottes".

D'où venait le mandat de certains échevins de demander une rétraction ou la démission de l'exécutif de la S.F.M.?

Une dernière question: Si la S.F.M. avait choisi d'appuyer le "NON", **tous ceux qui ont évoqué la question de ce cher mandat auraient-ils maintenu la même question??**

Les journaux pour leur part ont écrit des reportages de premières pages. Passablement, exact dans leur rédaction, ils précisent entre deux lignes que le OUI de la S.F.M. est un OUI à la négociation, un OUI à la refonte constitutionnelle et non pas un OUI à la souveraineté-association. Encore moins un OUI à la séparation du Québec. On peut être d'accord ou pas avec ce OUI d'une certaine stratégie, mais l'essentiel de la position de la S.F.M. a largement été ignoré. C'est presque normal, car il est toujours plus facile d'appuyer le statu quo ou la réforme à la vitesse de la tortue en disant un NON à la question référendaire.

Plutôt triste

La S.F.M. pouvait-elle appuyer la position que Claude Ryan essaie de vendre sans succès aux provinces anglophones du Canada? Pas un seul Premier ministre ne s'est déclaré favorable aux propositions de M. Ryan! Même le Premier ministre Trudeau n'a pu s'emballer suffisamment à cette idée pour en dire plus que: "il y a là quelque chose à discuter". Appuyer une position qui ne suscite pas plus d'intérêt que celle de M. Lévesque, voilà qui est plutôt triste.

Mais la S.F.M. aurait pu rester assise sur la clôture dites-vous? Nous aurions été les premiers à la critiquer pour avoir raté cette occasion par excellence de faire valoir les revendications des Franco-Manitobains; revendications qui ont, par le passé, résonnées auprès d'oreilles, qui dans bien des cas, étaient et sont encore totalement sourdes.

Le lendemain, d'autres réactions voient le jour. Vic Grant, grand porte-parole et patron des "rednecks" ne surprend personne. L'éloquent Gerry Mercier prend la parole mais se limite à quelques banales platitudes. Pour sa part, M. Laurent Desjardins, député de Saint-Boniface à la Législature manitobaine, déclare que bien qu'il soit d'accord avec les démarches et demandes de la S.F.M., il ne peut être d'accord avec la stratégie utilisée. Pour ce qui est de nos autres "Élus", pas un mot.

Les experts dans le domaine constitutionnel ont aussi choisi la voie du silence. Sans doute, nous aurons l'occasion d'entendre les fruits de leurs sages délibérations avant bien longtemps.

Ne pas succomber à la tentation

Entre temps, on s'étonne de lire en éditorial dans le **Winnipeg Tribune** et le **Winnipeg Free Press** que les éditorialistes comprennent les frustrations des Franco-Manitobains. Ils déplorent l'inaction du gouvernement Lyon face à des droits et des services véritables et utiles. Ils ne sont pas d'accord avec le fameux OUI de la S.F.M. mais ils ne succombent pas à la trop facile tentation de la condamner catégoriquement.

Frances Russel pour sa part a compris. Elle n'est pas tellement surprise de la récente prise de position de la S.F.M.; en fin de compte on se sert bien de la thérapie du choc pour en guérir certains. Elle s'en prend au gouvernement Lyon pour avoir jusqu'à maintenant concentré ses efforts sur la traduction des textes de loi, sans plus. Alors que rien encore est prévu pour l'école d'Île-des-Chênes, rien pour ce qui est des services gouvernementaux là où le nombre le justifie. Bref, aucune garantie pour l'école française, pas de permis de conduire bilingue...

Accord et désaccord

Entretemps, il y a le "Comité Pro-Canadien" qui apparaît sur la scène. Personne n'oserait douter des bonnes intentions des gens qui ont mis sur pied cette entreprise. Par contre, lancer une pétition "pro-unité canadienne" chez les Franco-Manitobains risque de donner quel résultat au juste? Ce groupe veut faire circuler une pétition pour que les gens puissent exprimer leur désaccord avec la décision de la S.F.M. Donc cette pétition est en réaction à cette décision et curieusement elle dit que: "Nous le Comité Pro-Canadien, sollicitons votre appui pour un Canada bilingue, uni, de l'Atlantique au Pacifique".

N'est-ce pas justement ce que les organismes (y inclus la S.F.M.) crient depuis des années? Les gouvernements provinciaux sont-ils d'accord avec de tels principes? L'unité oui, bilingue non, car ils ont eu plus d'un siècle pour démontrer le contraire.

Les pétitions, ça produit quoi au juste? On en signe **contre** des écoles françaises, on en signe pour la belle température, on en signe pour faire placer un arrêt/stop; on en signe une (800,000 à la fois) pour exprimer notre désir, pas plus, de voir le Québec demeurer au sein de la Confédération. Dommage que les Québécois n'y étaient pas lors du dévoilement de cette pétition la semaine dernière à Montréal.

Attitude positive envers le pays

Toute situation controversée produit ses leçons. Cette dernière n'a pas manqué à la règle. Une fois de plus le nationalisme canadien, le patriotisme "made in Canada" se manifeste de façon négative. Il se présente non pas par fierté ou amour du pays. Si cela était le cas, il se manifesterait par une attitude positive envers son pays et ses compatriotes. Non, ici on marche sur quelqu'un. Un jour c'était les "aliens", un autre, c'était les Japonais ou les Allemands.

Si jamais les Franco-Manitobains apprennent à s'entraider et à tirer dans la même direction, ils pourraient, avec les énergies qu'ils démontrent ces jours-ci, devenir une force redoutable. Nous choisissons plutôt de garantir les cotes d'écoute de Peter Warren et le salaire de Vic Grant.

Pendant que les "autres" travaillent ensemble, nous les Franco-Manitobains sommes occupés à nous entredéchirer et nous discréditer les uns les autres. Ainsi nous sommes garantis d'une division et de perpétuelles faiblesses.

La chronique de Raymond HÉBERT

Variétés: artistes, médecins et... Saint-Pierre



On me demande une chronique moins "sérieuse", une chronique qui toucherait plus de gens et surtout, une chronique qui ne parlerait pas de la S.F.M. ni du Collège.

Les artistes

Le 7 février dans cet espace, je faisais état du dynamisme actuel qui existe à l'intérieur de la "communauté" artistique franco-manitobaine (si l'on peut parler de communauté). Deux ou trois personnes m'ont fait savoir que j'avais "oublié" tel ou tel artiste, et j'ai vite compris que le sujet était d'envergure réellement trop grande pour être couvert complètement dans une seule chronique. Que la situation soit complexe à ce point est une autre indication de la grande richesse de la production artistique chez-nous.

J'aimerais tout de même combler au moins partiellement les lacunes de mon premier article sur le sujet en soulignant l'excellent travail et l'imagination des musiciens: Maurice Paquin, Louis Dubé, "Soleil" et Ronald Lamoureux, Marcien Ferland, les Blés au vent, Mélo-Mani et tous les jeunes talents qui émergent en ce moment grâce notamment au travail des 100 Nons. Il faut souligner aussi l'énorme contribution qu'a apportée depuis quelques mois le musicien Normand Dugas aux réalisations locales, notamment la série d'émissions télévisées l'"Air du temps" et le disque de Gilberte Bohémier.

J'en ai sûrement oublié d'autres; n'hésitez pas à me le faire savoir et peut-être qu'un jour "LA LIBERTÉ" tentera de circonscrire, de façon plus définitive, le milieu musical franco-manitobain. Peut-être qu'un jour aussi nous pourrons examiner le travail des peintres, des sculpteurs, des comédiens du Manitoba français... car il n'y a pas que les musiciens.

Les médecins

La commission Hall sur les services de santé siégait à Winnipeg le 19 mars dernier. Comme d'habitude, la "Manitoba Medical Association" a profité de l'occasion pour véhiculer publiquement ses positions réactionnaires sur le régime d'assurance-santé au Canada.

Dans ce contexte, le mémoire indépendant du Dr F.P. Doyle de Sainte-Anne fut d'autant plus remarquable. Le Dr Doyle rejette la position exprimée par la M.M.A. à savoir que les médecins devraient avoir le droit de facturer à leurs patients des honoraires supplémentaires pour leurs services.

Le Dr Doyle, qui est président du Conseil d'administration de l'hôpital de Saint-Boniface, a défendu le système actuel, à savoir que les services médicaux doivent être disponibles à tous, de façon compréhensive, universelle et portative. Les "abus du système", cheval de bataille des médecins réactionnaires et des conservateurs de tout genre, sont, selon le Dr Doyle, relativement peu nombreux par rapport à l'ensemble des bénéfices qui découlent d'un régime national de santé comme celui du Canada.

Le Dr Doyle mérite nos chaleureuses félicitations pour s'être prononcé clairement sur la question et surtout pour avoir eu le courage de contredire son association professionnelle et un grand nombre de ses collègues.

Saint-Pierre

La question que tous se posent, même les prêtres et les paroissiens les mieux intentionnés du diocèse, les plus fidèles à l'évêque, est la suivante. Pourquoi, après résolu le conflit par un compromis qui satisfaisait plus ou moins tout le monde en janvier dernier, Mgr Hacault a-t-il décidé de relancer la polémique? Comme quoi la prière ne peut pas se substituer au bons sens politique. Ce serait ironique si nous devions voir Mme Norma Price tendre une perche qui permettrait à Monseigneur de sortir du sable mouvant dans lequel il s'est plongé; c'est une manoeuvre qu'il est impossible de faire avec élégance. C'était en janvier la dernière chance de sauvegarder le décorum.

Lettres à LA LIBERTÉ

"Je préfère mourir debout en criant"

M. le rédacteur,

Il y a deux semaines, à la réunion annuelle de la S.F.M., je croyais qu'il n'y avait qu'une position que nous pouvions adopter vis-à-vis du référendum québecois; demeurer neutre.

Mais après réflexion et consultation j'ai constaté que c'était faux, et qu'il fallait se prononcer, J'ai réfléchi à tout ce que nos parents ont fait depuis 110 ans, pour que nous restions ce que nous sommes, en d'autres mots, pour que nous restions ce que Dieu a fait de nous: des Canadiens français.

J'ai pensé surtout aux 12 ou 15 dernières années lors que Duff Roblin et quelques membres de l'opposition avaient réussi à ouvrir un tout petit peu la porte, pour nous aider à survivre. J'ai pensé à Edward Schreyer qui l'a ouverte presque entièrement. J'ai constaté que ces hommes avaient perdu leur temps. L'assimilation de nos gens avance toujours au galop; nous avons perdu 50% de notre population depuis 50 ans, ce qui fait 1% par année, en moyenne.

À ce rythme il n'y aurait plus personne des nôtres dans 50 ans, Oh! bien sûr, il y aura toujours une petite élite, 2 ou 3 qui recevront l'actualité, si ce magazine existe encore; un ou deux recevront le journal "Le Monde" comme aume aujourd'hui d'ailleurs, mais pour le reste, ce sera fini.

S'il faut mourir à petit feu, je refuse. Je préfère mourir debout en criant, et que ce soit bientôt.

Nous nous battons toujours à l'exténutation pour obtenir quelques miettes, bien que nous ne demandions que nos droits. Trois ans de querre ardue pour obtenir l'école Noël-Ritchot, quand les lois et les droits nous l'assuraient.

Quatre ou cinq-ans pour l'école Taché; cette querre était tout aussi féroce. Trois ou quatre ans de haine pour ne pas dire de massacre pour l'école du Précieux-sang, et vous savez comment tout a été pour les écoles Lavallée et Lacerte.

Et voilà que certains hommes politiques nous disent qu'on pourrait perdre beaucoup si le Québec obtenait le pouvoir de négocier de nouvelles ententes. Et bien si ça continue, nous ne serons pas là pour négocier des ententes. Dans très peu d'années, ces mêmes politiciens auront réussi à nous assimiler entièrement.

Noublions pas que ce sont des politiciens comme eux qui ont passé les lois de 1890 et de 1916.

Savoir que mes enfants ou petits-enfants seraient comme ces gens là, tel lement ignorants, qu'ils ne savent même plus dire leur nom, j'aurais préféré avoir été stérile ou ne jamais avoir été conçu.

Étant de Saint-Norbert, je pense souvent à Mgr Ritchot et ses paroissiens en 1870. Ces gens-là étaient prêts à mourir pour rester ce qu'ils étaient.

Je pense à Louis Riel; il est mort bien sûr, mais pour ses droits, ses frères et pour son pays de l'Ouest.

Moi aussi, j'aimerais mieux mourir, mais mourir debout plutôt que de mourir comme une "bouze" de buffle qui sèche au soleil du Manitoba. Non, je ne veux rien avoir à faire avec ces politiciens appuyés par certains hommes d'affaires qui ont peur de perdre quelques votes, dans les cas des premiers et quelques dollars pour les autres.

Il y a deux mille ans on parlait des douze, on dit qu'il y avait un traître parmi eux.

Mon grand-père appelait ça des "poches molles", mon père appelait ça des "liches-cul", mon fils aîné appelait ça des mandarins, et moi j'appelle ça des lâches.

La semaine dernière, dans le "Winnipeg Tribune", Vic Grant à vomi un article qui nous a montré un peu ce que pense certains de ces gens, avec qui nous avons affaire; il écrit, et je cite, "*You deserve no more then any one else.*" Je lui dirai "*We deserve as much as everyone else.*"

Gerry Mercier nous dit, "*our rights would probably be questioned by a large number of people.*" Et bien Mercier, "*by politicians like you, our rights have never been reconized*".

Pour le prouver, mentionnons la question de l'école de Île-des-Chênes. Nous avons la population, nous avons nos droits et nos lois, nous avons la commission scolaire qui est unanime à demander l'école. C'est la première fois que ceci se produit et encore, on refuse.

J'ai rencontré plusieurs membres de l'exécutif de la S.F.M. et je n'ai jamais entendu un d'eux dire qu'il était en faveur de la séparation du Québec.

Pendant des années j'ai trouvé que la S.F.M. était très lente à prendre des décisions concrètes et sérieuses, par exemple au sujet de l'école Taché et de l'affaire Forest.

Aujourd'hui nous trouvons quelle à été trop brusque et trop empressée.

Moi, je la félicite et lui dit que je ne l'ai jamais plus respectée d'avoir enfin cessé de languir, et de se prononcer.

Gérard Lagacé
Saint-Norbert
le 7 avril 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Une gagnante de Noël-Ritchot du concours de l'A.C.E.L.F.

Dans le cadre du programme de sensibilisation à la lecture intitulé "Le livre du pays" organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française, Michèle Gousseau, en 7e année à l'école Noël-Ritchot, est l'une des dix dernière gagnantes du concours. Le concours s'adresse aux étudiants des niveaux élémentaires et secondaires à l'échelle du pays et le but est de faire un résumé de lecture d'un livre.

Le Cercle Molière présente

CÉLIMARE le bien-aimé



Célimare se marie! Mais, il doit d'abord se défaire des maris de ses deux maîtresses... Célimare (Gilles Bédard) présente M. Bocardon (à gauche, Pierre Laporte d'Auteuil) à M. Vernouillet (Alain Jacques). Les costumes et décors de cette comédie de Eugène Labiche sont de Gyshlaine Ouellet et l'éclairage est de Léo Lagassé. **Célimare le bien-aimé**, une présentation de la "**Imperial Oil**", sera à l'affiche du 25 avril au 3 mai (avec relâche le 28 avril). Les billets sont en vente dès maintenant au guichet du CCFM (233-8972).

alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet



"Il s'agit d'exercer un droit brimé depuis si longtemps"

M. le rédacteur,

Dans **LA LIBERTÉ** du 10 avril 1980, la lettre de M. Roland Ayotte, traducteur à temps partiel dans les tribunaux, fait preuve d'une ignorance assez puérile de l'histoire des Franco-Manitobains et de la déclaration de la Cour suprême du Canada du 13 décembre dernier.

M. Ayotte traite de "bêtise", de petit jeu d'enfant, de plaisanterie, voire même d'"outrage au tribunal" les contorsions linguistiques qu'est tenu d'exécuter le comparant franco-manitobain bilingue dans les Cours manitobaines. Qui oserait soupçonner qu'un Franco-Manitobain de naissance, éduqué dans les écoles publiques du Manitoba et ayant travaillé toute sa vie dans l'Ouest, ne puisse comprendre et parler la langue de Shakespeare?

M. Ayotte pourrait-il comprendre que la question n'est pas là du tout. Après quatre-vingt dix ans d'injustice, les Franco-Manitobains sont assez anglicisés pour ne pas être "au secours d'un traducteur et d'une Cour française".

S'il fallait que les services de traduction dans les tribunaux ne soient exigés uniquement que pour les unilingues français au Manitoba, l'économie de la province n'en serait pas sérieusement touchée et le gousset des "traducteurs à temps partiel" n'en serait pas des plus garnis. Pour l'accusé, il ne s'agit pas de faire l'"acteur", et de "jouer un rôle", il s'agit d'exercer un droit, droit qui fut brimé au Manitoba depuis si longtemps.

Avec M. Ayotte, je reconnais que "la loi est un domaine très sérieux"; mais la cour, les tribunaux n'existent pas pour le bon plaisir des juges, des avocats et des traducteurs. Les institutions judiciaires existent pour les citoyens francophones aussi bien qu'anglophones, et c'est la responsabilité des tribunaux de pourvoir, de façon adéquate, aux besoins et aux droits des accusés aussi bien que des agents de la Couronne et des plaignants.

Si la Couronne considère que les procédures judiciaires sont "un domaine très sérieux", elle ne tolérera pas que l'incompétence "d'un traducteur à temps partiel", improvisé, risque de compromettre la position de l'accusé. S'il faut encaisser, "avec un sourire", et sans s'"inquiéter", les déformations des dépositions de l'appelant, ne serait-il pas plus équitable de "crier outrage" aux Franco-Manitobains plutôt que de proférer des menaces "d'outrage au tribunal"?

Je ressens une certaine déférence à l'égard d'un "traducteur à temps partiel" quant au "stress et à la pression parvenant (sic) les (sic) juges, les (sic) accusés et les (sic) avocats envers (sic) le traducteur". Mais que dire alors des sensations physiologiques et pathologiques de l'intimé qui, lui aussi, est aux prises avec les interpellations des avocats, les remontrances de la Cour et, en plus, les incohérences d'une traduction hybride. C'est à ne pas s'étonner que le demandeur "tombe parmi (sic) l'humiliation et l'embarras lorsqu'il ouvre la bouche".

M. Ayotte acquiese: "La traduction simultanée est une bonne solution". Mais il poursuit: "Cela reste (sic) à désirer". Il faudrait tout de même admettre que si le Parlement canadien, l'Assemblée générale des Nations-Unies, l'O.T.A.N., et tant d'autres organismes reconnaissent la traduction ou l'interprétation simultanée comme le meilleur moyen de permettre une communication efficace en plus d'une langue, il serait peut-être raisonnable de croire que ce "système" pourrait être celui qui puisse répondre d'avantage aux "besoins de la communauté" franco-manitobaine, de même qu'aux besoins des tribunaux manitobains qui ont la responsabilité, l'obligation, de se conformer au jugement de la Cour suprême du Canada, et, espérons-le enfin, de rendre justice aux francophones.

Allez, M. Ayotte, à titre d'"individu qui prend la Loi au sérieux" ne pourriez-vous pas "pencher davantage de ce côté"?

Et en ce qui concerne les farces de l'Honorable Pierre Trudeau, la jouissance qu'elles produisent restera toujours l'un des privilèges des gens bilingues comme lui, comme moi et, qui sait, comme vous.

Judicieusement et sans plaisanterie...

Jos Desrosiers
Saint-Vital
le 13 avril 1980

Une lettre de Marcien Ferland... en deux temps

"Noblesse oblige"

Je commence à être passablement gêné par les trop nombreuses accolades que je reçois depuis que la Chorale des Intrépides a atteint sa vingtième année. Figurez-vous qu'on me salue en disant: "Bonjour, grand-père"... Même mes plus grands excès de fierté ont des limites et commencent à rougir de ces honneurs indûs car ce n'est pas du tout le chef de **choeur** qui fête 20 ans de services mais bien la Chorale des Intrépides; c'est aussi la Chorale des Intrépides qui peut revendiquer le titre de grand-père puisqu'elle a engendré Mélo-Mani qui, à son tour, a donné naissance à d'autres chorales. Rendons donc à César...

À propos de 20 ans, un merci à Radio-Canada qui se dépense en publicité inespérée pour nous depuis bon nombre de semaines. Quelle aubaine! C'est que CBWFT et les Intrépides sont tous les deux nés en Avril 1960. Nos félicitations à Radio-Canada; Bravo, merci encore et continuez...

Marcien Ferland,
Directeur musical de la Chorale des Intrépides.

"C'en est trop!"

Le retour du curé Bouvier à Saint-Pierre-Jolys après une trop brève absence est déplorable à faire crier les pierres. Je ne vous aucun héroïsme dans cette parodie du bon sens et encore moins de sagesse. C'est plutôt de l'entêtement morbide qui ne fera que prolonger une douloureuse agonie..

Quand le clergé même commence à s'émouvoir du fait qu'un curé a été pris en flagrant délit de mensonge devant 6 millions de téléspectateurs au National (vendredi le 11 avril 1980) et que la crise de Saint-Pierre fait les manchettes nationales, il est grand temps que la hiérarchie sorte de sa torpeur.

Marcien Ferland,
Saint-Vital,
le 12 avril 1980

Heure de tombée pour les annonces commerciales
vendredi à 15h

Pas d'accord avec des critères de participation au Festival théâtre jeunesse

Monsieur le rédacteur,

Nous vous faisons connaître nos sentiments envers la situation qui se présente pour le 11e Festival théâtre jeunesse.

Le Festival théâtre jeunesse est une activité organisée par le Cercle Molière pour initier les jeunes Canadiens français au théâtre. Ayant déjà participé à ce concours l'année dernière, nous pouvons affirmer que c'est une activité enrichissante tant du point de vue social que culturel.

Cette année, un des critères de participation au Festival est de passer les deux soirs de la fin de semaine à l'hôtel "Travel Lodge", pour un coût supplémentaire de $28.50. Notre réaction: c'est ridicule! Et nous qui nous trouvions chanceux d'habiter la ville même où se déroule l'opération Festival théâtre jeunesse!

Enfin nous trouvons la solution. Organiser des foyers qui accueilleraient les étudiants de l'extérieur. Plus de dollars à payer pour l'hôtel, plus de dollars à payer pour le transport par autobus de l'hôtel au Centre culturel. Bien sûr, beaucoup de travail pour organiser le projet. Des étudiants du Collège proposent de s'occuper du "job". Deux parents se nomment volontaires pour la coordination de ce comité d'accueil. Nous ne sommes pas la seule école qui fait face à ce problème. Donc la participation au comité serait au moins à 99%.

Après avoir présenté notre point de vue et notre projet aux responsables du Festival et avoir écouté leurs raisons nous fûmes déçus de leur refus, aucunement surpris! Pourtant, tout aurait été si simple! Nous ne perdons pas espoir en la générosité du Cercle. Ainsi, plus de quatre écoles francophones ne participent pas au Festival parce qu'on habite Winnipeg et qu'on a un lit dans notre chambre. Nous nous considérions chanceux d'être habitants de la ville où a lieu ce Festival de théâtre.

Nous remercions les représentants du Festival pour avoir offert une attention charitable à notre proposition. Mais nous espérons que leur décision à ce sujet n'est pas entièrement irrévocable.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Paul Patry, Jacques Désaulniers, Deborah Pharand, Hélène Boisvert, Monique Pambrun, Paul Fisette, Diane Boisvert, Denise Meyres, Aline Gervais, Fabrizio Franz
Saint-Boniface
le 8 avril 1980

Les pionniers mécontents du Festival du Voyageur

Festival du Voyageur

À qui de droit:

Nous, les Pionniers de Saint-Boniface, ne sommes pas contents de la semaine du Festival "80". Vous nous avez poussés dans un coin du Parc Whittier et cet endroit était loin du relais et des autres centres d'amusements.

Nous avons tout installé dans notre tente marquise et puis une heure après, un employé du Festival nous dit que nous étions dans le chemin du ballon mont golfier et qu'il nous fallait déménager. Nous avions dit non. Il y a beaucoup de place dans le parc. Il est allé chercher Roger Chamberland et lui nous a dit qu'on pouvait s'installer dans la petite cabine de log, tout près de l'entrée. Nous étions supposés vendre des trousses de secours mais l'endroit donné était trop petit.

En guise de conclusion, l'an prochain, il y a grande possibilité que nous ne participions pas aux activités du Festival. Pensez-y, c'est vous qui êtes venus nous chercher, puis vous nous avez mis dans un coin.

L'année dernière nous avons monté notre grande et spacieuse tente marquise, nous avons servi de la soupe aux pois, gratuitement, et nous avons essayé de vendre des trousses de secours. Quelqu'un nous a volé un poêle "Coleman". Nous nous somme plaints de la sécurité et de la surveillance au parc. Le festival nous a dit qu'il n'y avait rien à faire. Il y a une parole qui va comme suit: "Le verre est plein et une dernière goutte le renverse". En d'autres mots, le Poste Lagimodière en a presqu'assez du Festival du Voyageur.

Sincèrement,

Le poste Lagimodière
des Pionniers de
Saint-Boniface.

par: Gabriel Ayotte
Saint-Boniface
le 28 mars 1980

c.c.: District des Scouts
Journal **LA LIBERTÉ**

Dernières nouvelles de "chez nous"

Le 17 mars 1980 avait lieu l'assemblée annuelle de l'Association des Résidants de la rue Bourget.

Elle débuta par le Notre Père, un chaleureux accueil de la vice-présidente, (la présidente étant malade) suivit du rapport des minutes de la réunion précédente.

M. Lecler, président du comité de construction nous a fait le grand plaisir de répondre affirmativement à notre invitation. Il a expliqué la constitution et ses petits détails, que le club 60 est maintenant membre à l'Association des Résidants.

Ensuite il y eut élection de l'exécutif présidé par M. Marcel Graveline, gérant de "Chez Nous". Ce comité a été a peu près tout renouvelé, on dit que du sang nouveau, c'est bon. Le rapport financier a semblé plaire à tous, ainsi que des autres comités dont le personnel est resté à peu près le même.

Le comité spirituel commencé par deux volontaires, à la demande du gérant de ce temps à un modeste zéro a débuté par une messe de minuit une bénédiction paternelle, au jour de l'An, un chapelet quotidien, une messe mensuelle pour les malades et handicapés confinés à l'intérieur pendant de longs jours.

Aujourd'hui un comité bel et bien en règle, élu par toute l'assemblée est composé de 4 membres qui a maintenant une messe de Minuit et bénédiction comme avant, une messe hebdomadaire, pour malades en plus celle du Tiers ordre sous les premiers mardi du mois. L'assistance au chapelet est plus nombreuse et les grandes fêtes sont soulignées par une neuvaine préparatoire, ce qui prouve que le bon Dieu et la Sainte-Vierge ne sont pas oubliés, qu'ils ont bien leur place "Chez Nous".

Un merci bien sincère à ceux et celles sortants de charge pour leur dévouement en essayant de rendre tous et chacun aussi heureux que possible.

Le nouvel exécutif est arrivé tout enthousiasmé, les manches retroussées, il semble que cette tâche ne leur pèse pas aux bras. Bonne chance, vraiment ça nous donne confiance.

Cette assemblée s'est faite dans un minimum de temps parce que tout s'est déroulé dans la plus parfaite harmonie. Merci à tous.

Emma Ayotte
Saint-Boniface



Pitois, le valet, (Bernanrd Boland) donne ses instructions au tapissier (Jean-Paul Bergeron) et à la bonne (Monique Brunel) car le maître, Célimare, doit se marier! **Célimare le bien-aimé**, comédie de Eugène Labiche, dans une mise en scène de Jean-Claude Legal du Centre national des Arts à Ottawa, sera présenté du 25 avril au 3 mai (avec relâche le 28 avril). Les billets pour cette comédie, une présentation de la "**Imperial Oil**", sont en vente dès maintenant au guichet du CCFM.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

La S.F.M. s'explique

La position qu'a prise la S.F.M. sur la question référendaire a suscité bien des questions. Dans le premier d'une série d'articles que publiera l'organisme dans le courant des prochaines semaines, la S.F.M. répond aux questions les plus posées au sein de la collectivité franco-manitobaine.

Ceux qui n'ont pas lu le texte intégral du communiqué de presse de la S.F.M. dans cette affaire sont invités à le faire. Voir la page 17 de la dernière édition de LA LIBERTÉ.

1. La S.F.M. EST-ELLE "SÉPARATISTE"?

NON. Et nous disons NON à toute forme de séparatisme. La S.F.M. ne veut pas voir une province se séparer du Canada, ni le Québec, ni l'Alberta ou la Colombie britannique, ni aucune autre province. L'organisme veut plutôt voir les parties intéressées dans cet enjeu se parler et refaire une constitution qui respectera les besoins des diverses collectivités au Canada.

2. LA S.F.M. N'APPUIE PAS LE NON. POURQUOI?

D'appuyer un NON serait d'accepter que la présente constitution et les gouvernements en place nous ont rendu d'énormes services. Dire NON au référendum, c'est dire NON à la négociation. Or, on ne peut s'empêcher de penser...

(a) ...que les services de loisirs à Saint-Boniface (à la piscine Provencher et au Centre récréatif Notre-Dame, par exemple) ne sont pas offerts en français même si 60% de la population dans le nord de Saint-Boniface est francophone.

(b) ...qu'une demande pour le financement d'un secondaire régional français approuvé par la commission scolaire de la Rivière Seine pour Île-des-Chênes a été rejetée par le Ministère de l'éducation du Manitoba et qu'environ 400 citoyens de cette région (dont la majorité était anglophone) ont souscrit à une pétition contre l'école française.

(c) ...que le gouvernement provincial a totalement ignoré les recommandations de la S.F.M. de la Fédération provinciale des comités de parents, des Éducateurs franco-manitobains, des Commissaires d'écoles franco-manitobains, et du Conseil jeunesse provincial dans les révisions apportées à la loi scolaire en 1979.

(d) ...que la commission scolaire de Saint-Boniface a dû comparaître en cour en 1979 pour défendre le droit des parents de l'école Howden d'avoir une éducation en français pour leurs enfants **dans une école.**

(e) ...etc...

La constitution canadienne et le gouvernement manitobain ne nous offrent actuellement aucune solution tangible aux problèmes ci-dessus mentionnés qui affligent la collectivité franco-manitobaine. N'est-il pas temps que l'on force, une fois pour toutes, les dirigeants du pays, fédéraux et provinciaux, à nous doter d'une nouvelle constitution qui pourrait nous permettre de mieux vivre en français au Manitoba?

3. POURQUOI LA S.F.M. A-T-ELLE APPUYÉ UN OUI AU RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS?

La S.F.M. croit avec véhémence à l'égalité des peuples. Depuis le début de la confédération, les peuples n'ont pas été traités en égaux. Ce n'est pas la S.F.M. qui le dit; c'est l'histoire qui le démontre.

Le gouvernement québécois actuel veut NÉGOCIER une nouvelle entente. La S.F.M. veut aussi NÉGOCIER une nouvelle entente. C'est pourquoi elle a décidé d'utiliser la question référendaire pour faire entendre sa voix. Et, c'est le MANDAT DE NÉGOCIER que la S.F.M. a décidé d'appuyer, pas la souveraineté-association.

4. "MAIS L'OBJECTIF PÉQUISTE C'EST DE NÉGOCIER LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION AVEC LE CANADA." LA S.F.M. EST-ELLE NAÏVE À CE POINT QU'ELLE NE VOIT PAS CELA?

Bien sûr que non. Si l'objectif péquiste est la souveraineté-association, celui que poursuit la S.F.M. c'est de faire du Manitoba une province où l'on peut VIVRE et respirer en français, sans se battre continuellement. Pour cela, les gouvernements canadien et manitobain doivent accepter que la présente constitution ne nous favorise aucunement. Et puis, le vote sur la souveraineté-association n'appartient qu'aux Québécois.

5. ALORS, QUE FAIRE?

Il faut NÉGOCIER une nouvelle entente à l'échelle canadienne; une entente dans laquelle les Québécois seront satisfaits, une entente dans laquelle les Franco-Manitobains seront satisfaits, une entente dans laquelle même MM. LOUGHEED et DAVIS, premiers ministres de l'Alberta et de l'Ontario, seront satisfaits.

Pour atteindre cet objectif, il faut s'asseoir ensemble et se parler. Personne n'a le droit de dire "Tu as quelque chose à me dire, mais, NON, je ne veux pas que l'on se parle." Il faut donc dire, "OUI, asseyons-nous et parlons pour qu'ensemble nous puissions mieux vivre nos individualités". Et puis, on ne peut pas tout simplement faire semblant que les différences n'existent pas!

ANGLOPHONES ET FRANCOPHONES, SONT-ILS HEUREUX AVEC LA PRÉSENTE ENTENTE?

On n'a qu'à écouter la radio et la télévision, à lire les journaux, pour se rendre compte, et de façon quotidienne, que tout ne va pas très bien au Canada.

D'ailleurs, on n'a qu'à se référer aux résultats d'un récent sondage effectué par le C.D. "Howe Research Institute" qui concluent que la nation canadienne se désintègre à un rythme accéléré.

7. "LA S.F.M. AURAIT DÛ ALORS DEMEURER NEUTRE." POURQUOI NE L'A-T-ELLE PAS FAIT?

Demeurer neutre aurait représenté un accord un accord explicite au statu quo. Or, l'exécutif de la S.F.M. n'est pas satisfait de l'état actuel des choses. Et l'exécutif de la S.F.M. n'a pas été élu pour demeurer neutre sur les questions contemporaines, mêmes celles qui sont aussi "chaudes" que le référendum au Québec. La S.F.M. doit fournir un leadership. D'ailleurs, les participants à la dernière assemblée annuelle le lui ont rappelé.

À LA SEMAINE PROCHAINE ......

ANNONCES

Avis aux parents des enfants de 3 et 4 ans du Parc Windsor

Nous prenons maintenant les inscriptions pour le Mini-maternelle pour l'année 1980-1981

Pour plus de renseignements, téléphonez à:
Lorraine Nacinovich au 256-1801
Claire Asselin au 256-9739 ou
Denise Préjet au 256-1913

Prématernelle française de Saint-Vital

"Les Tournesols de Saint-Vital Inc." demeure la seule prématernelle française à Saint-Vital.

Notre prématernelle a pu établir une bonne réputation dans le développement des enfants de trois et quatre ans, dû au professionnalisme de notre institutrice et de l'organisation du comité de parents.

La prématernelle vise à promouvoir l'épanouissement social, intellectuel, physique, affectif et moral de l'enfant en renforçant par d'autres expériences, le travail des parents. C'est avec la collaboration de tous les parents qu'on peut assurer le bon fonctionnement de notre prématernelle. Votre enfant est invité à venir s'amuser avec d'autres jeunes de son âge dans une ambiance française.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas...
Communiquez avec Odile au
237-1523

Les jeunes et les mass-médias

L'anglais se porte très bien, merci!

Quelles sont les émissions préférées des jeunes Franco-Manitobains lorsqu'ils regardent la télévision? *"Mork and Mindy, Diff'rent Strokes, The Dukes of Hazard, Eight is Enough"*. Voilà ce qu'a permis de démontrer un sondage effectué dans la semaine du 24 septembre au 1er octobre 1979 dans 25 écoles de la province où le français est enseigné. Un sondage qui doit ouvrir les yeux.

par Bernard BOCQUEL

En fait, le sondage, patronné par l'Office des communications sociales de Saint-Boniface dans le cadre de l'année internationale de l'enfant, ne révèle aucune surprise. Les 3726 questionnaires qui ont été remplis par les jeunes franco-manitobains ne laissent néanmoins plus de place au moindre doute. L'anglicisation par le biais des mass médias (télévision, radio, journaux, cinéma) s'avère impitoyable, et des mesures d'urgence s'imposent.

Sans entrer dans une fastidieuse énumération de chiffres, statistiques et autres pourcentages, l'étude prouve que la langue anglaise domine très largement lorsque les jeunes des niveaux élémentaire, intermédiaire et secondaire tournent le bouton "on" de l'appareil de télévision. Et non seulement l'écoute en français **seulement** apparaît presque négligeable, mais les jeunes délaissent de plus en plus C.B.W.F.T. avec l'âge.

Les raisons principales pour lesquelles les jeunes téléspectateurs regardent les émissions en langue anglaise d'origine américaine de préférence se résument fort simplement: "C'est drôle, les acteurs sont bons, le sujet est intéressant, il y a beaucoup d'action...". Autant de motifs qui expliquent pourquoi la jeunesse n'apprécie guère les informations, les émissions sportives ou encore les *soap operas*, que l'on considère "plats, ennuyants, stupides, sans action, niaiseux, etc...".



Quelques membres du comité qui a participé au sondage sur les jeunes Franco-Manitobains et les mass médias. De gauche à droite: Pierre Laurencelle, directeur de la F.P.C.P., Roger Dubois, président de la F.P.C.P., soeur Maria Prénovault de l'office des communications sociales de Saint-Boniface qui a initié le projet, Jeannette Bourgoin, directrice du Centre de ressources pédagogiques et déléguée du Bureau de l'Education française et était aussi présent M. Léo Rémillard directeur des Prairies à Radio-Canada.

Rock et disco

En terme plus général, il apparaît que l'on consacre moins de temps à la télévision avec l'âge. Un phénomène qui prend une certaine ampleur lorsque les jeunes atteignent le niveau secondaire, puisque 72 pour cent des répondants disent consacrer moins de temps au petit écran par rapport aux années précédentes.

Si l'on étudie les réponses concernant la radio et les goûts des jeunes, on comprend le peu d'écho qu'enregistre C.K.S.B. En effet, les émissions de musique les plus suivies sont celles de rock et de disco, un style de musique qui est presque exclusivement offert à Pulsation, dont on aimerait pouvoir dire qu'il s'agit de "l'émission bien connue de C.K.S.B. pour les jeunes". Le pourcentage des répondants qui écoutent la radio en anglais seulement est de 68 pour cent à l'élémentaire, plus de 82 pour cent à l'intermédiaire et 81.5 pour cent au secondaire.

Au niveau de la presse écrite, le journal le plus lu est le "Free Press". Ce qui confirme que ce quotidien de Winnipeg a toujours la faveur de la majorité des Franco-Manitobains. Pour ce qui a trait à **LA LIBERTÉ**, il est intéressant de noter qu'en **région rurale le seul** hebdomadaire des Franco-Manitobains se maintient bien par rapport au "Carillon News de Steinbach": 14 pour cent contre 5 pour cent à l'élémentaire (vive Bicolo!) et 23 pour cent contre 21 pour cent à l'intermédiaire.

Un chiffre encore plus probant au niveau secondaire, puisque sur 1251 répondants (milieu toutefois essentiellement urbain), 259 citent **LA LIBERTÉ** et 16 le Carillon. Tandis que "Tribune", "Free Press" et autres journaux communautaires obtiennent respectivement 355, 459 et 162 mentions.

Le pourcentage baisse

Toujours au sujet de la presse écrite, 37 pour cent des jeunes à l'élémentaire sont abonnés au moins à une revue ou magazine. Toutefois le pourcentage baisse au fil des ans: 25.5 à l'intermédiaire et 21.5 au secondaire. Autre précision importante: sur la vingtaine de publications mentionnées, seulement deux sont en langue française, soit Vidéo-Presse et Okapi. Pour ce qui concerne plus spécifiquement des revues de cinéma, ces périodiques retiennent l'attention surtout des jeunes au niveau intermédiaire. Bien entendu, il s'agit de revues en anglais, à l'exception de Paris-Match.

Quant au cinéma, il apparaît, au niveau secondaire, plus populaire auprès de la jeunesse que les discothèques. Faut-il préciser que tous les films, si l'on exclut ceux présentés à l'école, sont regardés en anglais? Un phénomène qui semble d'autant plus inéluctable que le ciné-club du Collège de Saint-Boniface a présenté, durant sa dernière saison, des films en français, souvent de bonne qualité, pour un prix d'entrée très modique, que peu de monde est allé voir...

Pierrafeu ou Flintstones?

Conclusion? Il va falloir, encore une fois - mais chiffres sérieux à l'appui - tirer la sonnette d'alarme. Pour soeur Maria Prenovault, il serait important que soit mis sur pied un cours traitant des mass médias qui permettrait aux jeunes d'envisager télévision, radio et autres journaux avec un esprit plus critique. Et pour sa part, le président de la Fédération provinciale des comités de parents, M. Roger Dubois a laissé savoir que la F.P.C.P. allait intéresser les parents au sondage.

Maintenant que tout le monde a convenu que, décidément, l'heure était plus grave que jamais, il paraît capital que chacun fasse sa part de conscientisation. Un bien grand mot, froid et anonyme, pour dire que les "Pierrafeu" valent au moins les "Flintstones". La balle vient de rebondir dans tous les foyers franco-manitobains.

Un concours de "retour aux sources"

Afin d'intéresser les jeunes Franco-Manitobains à leurs origines, l'association France-Canada du Manitoba organise un concours de recherches généalogiques. Celui-ci s'adresse aux élèves francophones de 11e et de 12e années

Le premier prix de ce concours est offert à l'étudiant qui aura remis le meilleur dossier. Celui-ci reeevra une bourse "Retour aux Sources" d'une valeur de $1,000. Elle lui permettra d'aller au pays de ses ancêtres.

Les dossiers seront traités en confidence. Nous encourageons cependant les candidats désireux de le faire à communiquer les résultats de leurs recherches à la Société historique afin de les conserver en archives. La date limite d'inscription est le 15 mai. Pour toute autre information, téléphonez à M. Dominique Delisle au 222-6341.

Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba.*** Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place **au comité de parents de La Broquerie**

La Broquerie

Voici cette semaine, des échos du Comité de parents des écoles françaises de La Broquerie - l'école Saint-Joachim et l'école secondaire. Le président du conseil étudiant disait dans une interview la semaine dernière, "Je suis content d'assister à cette école. Je crois que notre école est spéciale". Moi aussi, je crois que nos écoles sont spéciales et je suis fière de vous faire part de nos projets.

Objectifs

Le premier but du comité cette année était d'impliquer le plus possible de parents dans des activités scolaires afin de rapprocher ceux-ci de l'école. C'est toujours une joie d'en apercevoir dans les couloirs, au gymnase ou autres endroits des écoles.

Par exemple, les élèves de la 4e à la 8e année ont chaleureusement applaudi les parents qui ont assuré la surveillance de 12h15 à 12h45 au gymnase ainsi qu'à l'aréna, permettant aux jeunes de pratiquer le "floor hockey", le patinage et le ballon-balai.

A plusieurs reprises, ils ont été invités par les directeurs à assister à un spectacle, à venir partager une fête, à donner un coup de main, ou à venir discuter de leur enfant.

Activités

Chez les plus jeunes à l'école Saint-Joachim, les élèves prennent part à toutes sortes d'activités. En voici:

- Journée d'accueil avec thème de l'année "Viens partager".
- Journée internationale de l'enfant; chaque classe présentait son projet fait autour d'un droit de l'enfant. Le tout se terminait par une messe spéciale.
- Carnaval d'hiver avec sculptures de neige, courses d'obstacles, tir au cable, etc....
- Repas des pauvres avec programme spécial pour nous rappeler la faim du corps et la faim pour la parole de Dieu.
- Concert de Noël démontrant la scène de la Nativité.
- Journée olympique à venir en mai prochain.
- Spectacle du théâtre du Nouvel-Ontario, "Bonjour le monde" ainsi que du Cercle Molière, "Nico et Niski".
- Personnes ressources qui nous informaient au sujet des Nations-Unies ainsi que personnes de la GRC qui nous parlaient de la sécurité en moto-neige.
- Concours de dessins pendant la semaine du livre.
- Concours de dessins de Noël organisé par les Chevaliers de Colomb. Nous avons eu une gagnante au niveau provincial.
- Concours organisé par le policier de notre village.
- Exposition scientifique.
- Concours d'allocution en mai.
*- Participation de notre chorale **"Les rossignols"** à une **rencontre** de chorales à l'école Noël Ritchot.*
- Sports intra-muraux de "floor hochey", patinage, ballon-balai, "soccer", ski de fond, curling.
- Après-midi de fraternité à Saint-Anne par les élèves des grades 4 à 6 en avril.
- Sorties éducatives variées (au musée de l'homme et de la nature, au planétarium, au palais législatif, à la galerie des Arts, à l'hôpital et au musée de Saint-Boniface, à Hadashville, chez les pompiers).
- Danse folkorique pour les filles de la 4e à la 8e année.
- Salle de jeux une fois par cycle pour les élèves de 7e et 8e années.

Chez les plus vieux à l'école secondaire, ça bouge aussi.

- Nous en recevons des nouvelles dans le petit journal, "l'Express", publié régulièrement.

- Il y a eu une excellente participation à "Génie en Herbe" dans l'école. L'équipe qui est allée jouer à Radio-Canada, a fait très bonne figure.

- Le conseil étudiant organisa efficacement trois danses cette année. Les jeunes se sont bien amusés sous la surveillance de parents et professeurs.

- Plusieurs élèves participaient au concours des "Jeunes mathématiciens".

- Dans le gymnase se tenaient des jeux intra-muraux tels que volley-ball, basket-ball et "floor hockey". Certains élèves participeront dans une série divisonnaire de badminton. Ils ont fait une randonnée en ski de fond à Sandilands. On se prépare aussi pour participer aux jeux au Pan Am.

- Les élèves eurent la chance d'assister à certains spectacles tels que "Maria Chapdelaine", "La dalle des morts" et "Garolou".

- Les classes ont travaillé sur projets scientifiques. Quelques-uns iront à l'exposition divisionnaire à Île-des-Chênes.

- On se prépare pour une "Boîte à Chansons" qui aura lieu en mai.

- Les élèves de la 11e année profitent d'un cours d'histoire du Manitoba français, développé par le personnel de l'école avec l'aide du BEF et d'un professeur de Sainte-Anne.

- On se prépare pour un voyage-échange probablement pour l'automne prochain.

- Les élèves avec leur professeur de catéchèse ont préparé des messes spéciales durant l'avent et le carême.

Parents, professeurs et élèves, c'est en collaborant étroitement qu'on favorise un climat de joie et de paix qui nous permet d'atteindre le succès.

Les activités du comité

C'est par trois fois aussi cette année que les femmes préparaient soupe et hot-dogs pour journées spéciales.

Lors du concert de Noël, un groupe de parents apporta de l'aide pour les costumes ainsi que pour les décors de la scène.

Certains parents ont répondu à la demande de professeurs en accompagnant les groupes pour visites, randonnées de ski, et parties de curling.

Le Comité de Parents s'est occupé de préparer des jeux pour amuser les jeunes au carnaval paroissial.

Et maintenant voici des activitées de notre comité dans d'autres domaines. Une réunion informative fut organisée avec Sr Simone Parent, responsable diocésaine de la cathéchèse, pour les parents et professeurs de la 1e à la 8e année.

Nous avons décidé de venir en aide à la mini-francophone en leur donnant une modeste somme d'argent ainsi qu'en faisant un appel à la communauté pour matériaux qui pourraient leur servir.

Programme menacé

Voyant le programme dentaire menacé, nous avons fait pression auprès des personnes responsables, pour demander que ce service continue pour nos enfants.

Nous avons fait un sondage pour savoir combien d'élèves sont intéressés à suivre des leçons individuelles de piano, de guitare ou d'autres. On est maintenant à la recherche d'un professeur de piano.

Une demande fut faite au "Conseil des Arts", en vue d'obtenir 200 livres français, qui sont offerts gratuitement.

Francofonds a accepté notre demande pour $300 afin de commencer une petite bibliothèque pour parents et enseignants contenant des livres qui traitent de psychologie de l'enfant.

Le comité a organisé pour la semaine de la bibliothèque, du 5 au 9 mai, un concours, intitulé "Meilleur Raconteur".

Des prix seront offerts par le comité aux gagnants des expositions de sciences de nos écoles.

Appui au secondaire d'Île-des-Chênes

Notre appui a été donné pour la construction de l'école française régionale d'Île-des-Chênes ainsi que pour la demande de révision de l'acte scolaire faite par les commissaires francophones.

Afin de tenir informés les parents de notre communauté, nous publions le procès-verbal de chaque réunion de l'exécutif à tous les parents qui ont des enfants dans nos écoles.

Nous préparons maintenant la réunion annuelle du comité qui aura lieu le 5 juin. Ce jour là la chorale fera une présentation. Il y aura conférencier et film. Une exposition de travaux d'élèves sera **offerte.** Le tout se terminera par un goûter alors que parents, élèves et professeurs se réuniront.



Un croquis de la résidence de la famille Riel, paru récemment dans le livre "Poésies religieuses et politiques" de Louise "David" Riel.



L'édifice vers 1948

La Société historique va gérer la maison Riel

Parcs Canada a annoncé récemment que la Société historique de Saint-Boniface a accepté de gérer et d'exploiter le lieu historique national de la maison Riel, située au 330, chemin River à Saint-Vital. La Société historique et Parcs Canada viennent de signer un contrat de $46,940 à cet effet.

La maison Riel accueillera le public du mois du juin au mois d'octobre 1980. La Société historique de Saint-Boniface fournira un personnel bilingue pour expliquer aux visiteurs ce qu'était la vie culturelle et la vie socio-économique des familles Riel et Lagimodière au cours des années 1880 dans la colonie de la Rivière-Rouge. Parcs Canada a fixé au 29 juin 1980 l'inauguration officielle de la maison Riel.

En vue de préparer le lieu historique pour les visites de cet été, Parcs Canada a fait restaurer la maison à son état du printemps 1886 et fera installer du mobilier de l'époque avant l'ouverture en juin. Outre cela, Parcs Canada (Région des Prairies) a passé un contrat de $90,200 pour la construction de chemins d'accès et d'un parc de stationnement, et pour l'aménagement d'un terrain d'accueil en plein air. Des panneaux de renseignements historiques seront élevés partout à l'intention des visiteurs.

PÉTITION

"Publiée avec l'autorisation du Comité Pro-Canadien"

Appel aux Canadiens d'expression française au Manitoba

Étant donné que la vaste majorité des nôtres vivant au Manitoba se trouve dans l'impossibilité de faire connaître leur volonté, sur la question d'un "OUI" ou d'un "NON" quant à la séparation du Québec; nous, Canadiens d'expression française au Manitoba, agissant sous la tutelle d'un comité nommé "Le Comité Pro-Canadien", sollicitons votre appui pour un Canada bilingue Uni, de l'Atlantique au Pacifique.

Je, soussigné, d'âge majeur, n'appuie pas un "Oui" au référendum sur la séparation du Québec et appuie fortement les représentations du Comité Pro-Canadien sur cette question.

Nom ____________________

Adresse ____________________

No de téléphone ____________________

découpez et retournez cette formule signée au Comité Pro-Canadien, C.P. 103 Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4

Les trois générations on s'rencontre!

à Sainte-Anne

le 26 avril

Le Conseil Jeunesse Provincial — **La Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba**

La Fédération Provinciale des Comités de Parents



Daniel Lavoie
(mini-spectacle)

PROGRAMME
11h à 13h : inscriptions
13h à 16h : réunion d'affaire
16h : bar payant
18h à 19h45 : banquet
20h : Daniel Lavoie
et
le père Gédéon
en
spectacle
22h : Soirée dansante



Le père Gédéon

jeunes, parents, âge d'or

assemblées annuelles

TRANSPORT

Des autobus seront à la disposition des congressistes (aller-retour). Ils partiront du

* Foyer Chez-Nous
  187 av. de la Cathédrale
* Centre Communautaire Précieux-Sang
  202 rue Kenny.

Le départ sera à 11h. Les frais de transport sont de $3.00/personne (aller-retour) payables en entrant dans l'autobus. Le retour sera vers 22h et 24h.

GARDERIE

Une garderie sera à la disposition des parents désirant avoir les services de gardiennes pendant qu'ils assistent à la réunion annuelle. Elle sera ouverte de 12h30 à 18h en la Classe 209.

N.B. LES BILLETS POUR TOUTE LA JOURNÉE (BANQUET, SPECTACLES, DANSE, ETC...) SONT DISPONIBLES POUR LES CONGRESSISTES SEULEMENT

PRÉINSCRIPTION

(Une feuille d'inscription par personne)

NOM: ____________________
ADRESSE: ____________________
CODE POSTAL: __________ *TÉLÉPHONE:* __________

FRAIS D'INSCRIPTIONS:
La réunion d'affaires seulement *($5.00)*
La réunion, le banquet, les spectacles et la danse *($8.00)*

Votre "kit" d'information ainsi que vos billets vous seront remis lors de l'assemblée annuelle. Vous n'avez qu'à vous présenter à la table de préinscrits.

Veuillez faire parvenir vos chèques payables aux associations respectives soit à la Fédération de l'Âge d'Or, la Fédération Provinciale des Comités de Parents, ou encore le Conseil Jeunesse Provincial.

273 rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba R2H 1Z8
DATE LIMITE POUR PRÉINSCRIPTION
le 18 avril 1980

F.A.D.O.M. ***(247-5162)*** — ***C.J.P.*** ***(247-8947)*** — ***F.P.C.P.*** ***(247-9666)***

JE VEUX ASSISTER À LA RÉUNION ANNUELLE DE:

La Fédération Provinciale des Comités de Parents ☐
La Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba Inc. ☐
Le Conseil Jeunesse Provincial ☐

TRANSPORT

Désirez-vous utiliser les services de transport par autobus pour aller et revenir de Sainte-Anne?
oui____non____

GARDERIE

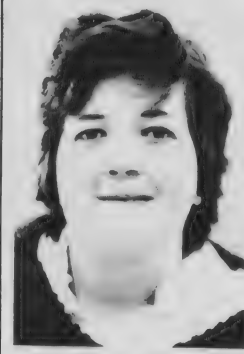
Désirez-vous les services de la garderie? oui___non___

POUR LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION DU CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL SEULEMENT

Es-tu étudiant?____oui____non
École: ____________________
Es-tu travailleur?____oui____non
Lieu de travail: ____________________
Date de naissance: ____/____/____ *jour/mois/année*

Le temps presse...hâtez-vous de vous inscrire

Les petites nouvelles



Mme Rachel Massicotte

Rachel Massicotte devient directrice du C.J.P.

C'est la coordonnatrice des programmes du Conseil jeunesse provincial depuis août 1979, Mme Rachel Massicotte, 26 ans, originaire de Sainte-Anne-des-Chênes qui a succédé à l'ancien directeur du C.J.P., M. Louis Kirouac. "Nous sommes confiants que Rachel Massicotte saura mener le Conseil jeunesse provincial dans la bonne direction", a déclaré le comité exécutif de l'organisme qui a nommé la nouvelle directrice à son poste le 7 avril. Rappelons que l'organisme franco-manitobain des jeunes tiendra son assemblée annuelle à Sainte-Anne-des-Chênes le 26 avril.

Thé-bazar au Centre Kiwanis

Le club Kiwanis de Saint-Boniface organise le dimanche 20 avril, entre 11h30 et 16h00, au Centre Kiwanis, situé au 625 de la rue Aulneau, un thé-bazar, auquel toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Victorine Vincent a 105 ans

Marine Corine Vincent, plus connue sous le nom de Victorine Vincent, née le 17 avril 1875, entre donc dans la 106e année de sa vie. Mme Vincent est la benjamine d'une famille de 15 enfants. Une de ses soeurs, Amanda, est décédée à Grafton, au Dakota du Nord, il y sept ans, à l'âge de 106 ans.

Mme Vincent a reçu le sacrement du baptême dans la paroisse de Saint-Jean Chrysostôme, à Valleyfield au Québec. À l'âge de 12 ans, elle a déménagé avec sa famille pour le Dakota du Nord où elle demeura cinq années. À 18 ans, elle a épousé Adrien Vincent et, peu de temps après les noces, le couple s'est installé à Saint-Georges. Ils eurent six enfants, trois filles et trois garçons.

Mme Vincent réside à la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes depuis octobre 1970. Tout le personnel de la Villa lui offre ses meilleurs. souhaits pour son 105e anniversaire.

horaire de cbwft



SAMEDI

19 avril

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE CAPITAINE CARVERNE
9:30 ATTACHEZ VOS CEINTURES
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Championnat provincial de natation, classe B. À la piscine municipale de Beaconsfield. Animateur: Serge Arseneault. Analyste: Edgar Théorêt. Réal.-coord.: Henri Parizeau.
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
13:00 DANIEL BOONE
Lea aventures de ce célèbre pionnier et de sa famille qui, avec leurs amis, vivaient au temps de la colonisation. *L'insoumise.*
14:00 CINÉ-JEUNESSE
À la une. Le propriétaire d'un journal tombe malade. Son meilleur employé le quitte et s'engage chez son concurrent. Les enfants prennent la relève en continuant à imprimer. Ils mettent au jour un complot de vol par deux repris de justice.
Et même une église. Ébats pris sur le vif de deux petites filles (4 et 6 ans) en vacances à la campagne: ferme, bains, animaux, visite de ruines, équitation, fleurs, moutons et même une église. Réal.: Eric Durshmied.
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
16:00 BAGATELLE
Dessins animés.
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier. Lecteur: Jean Ducharme.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 LA CONQUÊTE DU CIEL:
2e épisode: 19 avril, 19 heures. Vivre dangereusement, entre ciel et terre. Rencontre de Jules Olivier et de Joséphine Leroux.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
La Statue en or massif (The Oscar). Drame réalisé par Russell Rouse, avec Stephen Boyd, Elke Sommer et Tony Bennett. alors que sa popularité est à la baisse, un comédien apprend qu'il a été retenu comme candidat pour un Oscar. Il fait tout pour obtenir la récompense en créant, de toutes pièces, un scandale qui devrait attirer la sympathie (USA 65).
01:00 CINÉ-NUIT •
Tit-Coq. Drame réalisé par Gratien Gélinas et René Delacroix, avec Gratien Gélinas, Monique Miller, Clément Latour et Paul Dupuis. L'amour impossible d'un soldat canadien, orphelin de père et de mère, qui désire connaître les joies d'un véritable foyer (Can 52).

DIMANCHE

20 avril

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 YOGI ET CIE
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS
Anim.: Claude Lafortune. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Historiens: Hélène-Andrée Bizier et Jacques Lacoursière. Réal.: Gérard Chapdelaine. *Le Frère André.*
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
D'Ottawa. Réal.: Jacques Renaud.
11:00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: l'industrie forestière du sud des États-Unis **(1re de 2).**
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Du gymnase de l'école Monseigneur Joseph-Charbonneau, reportage sur les épreuves du Championnat collégial de basketball du Québec. Anim.: Serge Arsenault. Anal.: Yves Paquette. Réal.: Jacques Viau.
14:30 D'HIER À DEMAIN
Nobile, le naufrage des glaces. Relation de la dramatique et passionnante expédition de Nobile au pôle Nord. Réal.: Daniel Costelle.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Les Médecines **(2e de 5).** Douleur et acupuncture: qu'est-ce que la douleur? Comment l'acupuncture peut-elle la soulager?
16:00 SECOND REGARD
Informations religieuses nationales et internationales. — Dossier: *l'école confessionnelle.*
17:00 HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Jean Ducharme. Chef de pupitre: Robert Nielsen. Réal.: Lise Tremblay-Mons.
18:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, Roger Joubert, Paul Berval, Louisette Dussault, André Montmorency, Sophie-Hélène Lorain, Laurent Joubert et Yvon Deschamps.
18:30 À COMMUNIQUER
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
HORAIRE SANS HOCKEY
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Michel Sardou. Au programme: *J'ai 2,000 ans; J'y crois; À des amis d'ici; la Maladie d'amour; 6 milliards 900 millions 980 milles; Je vais t'aimer, Je vole; W-454; Finir l'amour Enchantant et La Java de Broadway.* Dir. mus. et arrangements mus.
21:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: han Suyin **(2e de 3).** Réal.: Jean Faucher.
INITIATION À LA MUSIQUE
Gounod: Petite symphonie. Réal.: Yolande Catrice.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:15 CINÉ-MAGAZINE
Entrevue avec Michel Normand, cascadeur professionnel au cinéma. Il nous parle de ce métier. Rech. et int.: Liz Morency. Anim.: Jacques Fauteux. Critique: Richard Gay. Chronique: Liz Morency. Réal.: Armand Fortin.
23:45 BEAUX-ARTS
Sydney Nolan a 60 ans (Nolan at sixty). Documentaire sur le peintre australien Sydney Nolan très apprécié en Angleterre. Réal.: Brian Adams.
MISSIONS

LUNDI

21 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
Documentaire écrit et réalisé par Lester Cooper. Avec les voix de Luc Durand et de Dyne Mousso. *La Baleine.*
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Trois-Rivières. *La Retraite du prêtre séculier et du religieux prêtre.*
15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
Feuilleton réalisé par Roger Burckhart, avec Relia Basic, Eleonore Weisgerber et Alexandra Stewart. Retour au Tyrol et Veit et d'Elisabeth. Le père de la jeune fille s'y installe aussi et désire restaurer une vieille ferme à dessein d'y installer une auberge. Un jeune réfugié de l'Est est engagé à titre de nouveau domestique.
16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
Pâques grecques.
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR
19:00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin, avec Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret Christiane Pasquier et Christine Olivier. *Chambre à louer. Gertrude convoque l'assemblée générale autour de la table de cuisine. S'agit-il d'un sermon?* Réal.: Yvon Trudel.
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: le gigot d'agneau à la provençale et les pommes de terre à la boulangère.
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Christina. Policier réalisé par Paul Krasny, avec Barbara Parkins, Peter Haskell, James McEachin et Marlyn Mason. Un ingénieur sans emploi est approché par une inconnue qui lui offre une forte somme pour contacter avec elle un mariage blanc. L'ingénieur accepte la transaction mais s'éprend de son épouse qui dit s'appeler Christina et cherche à la revoir une fois les formalités accomplies. Il fait appel à un détective privé pour la retracer et se présente chez elle mais se fait vertement éconduire (Can. 73).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:25 LE CARDINAL DE FER: RICHELIEU (4e de 6).
L'Esclandre de la Saint-Martin. La peste atteint plusieurs citoyens. le roi lui-même est atteint d'une forte fièvre. Son entourage, aussitôt, la reine-mère en tête fait des projets d'avenir où le Cardinal de Richelieu n'a guère de place. Mais la maladie du roi n'était pas fatale et Richelieu relève la tête. Mais la reine-mère ne l'entend pas de cette oreille et, un certain dimanche de la St-Martin, fait une esclandre.
0:25 C'ÉTAIT HIER •
Algérie française. Documentaire réalisé par Daniel Costelle. L'Algérie, un drame national, une longue guerre, un déchirement de toutes les consciences françaises. (soustitrée).

MARDI

22 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:00 MAGAZINE-EXPRESS
Psychologie, avec M. Bertrand Roy, psychologue, U. du Québec.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi. Inv.: Louise Forestier. Toujours aussi vive, Louise Forestier nous brosse un tableau de son évolution personnelle à travers sa carrière et nous entretient de sa douce folie.
11:30 LES ENFANTS DU 47 A
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Huit montréalaises exposent leurs oeuvres à New York.
14:30 CINÉMA
Le Deuxième Souffle (Second Chance). Aventures réalisées par Peter Tewksbury, avec Brian Keith, Elizabeth Ashley, Kenneth Mars et William Windom. Au cours d'une excursion de pêche, un homme s'arrête dans une ville morte pour y remplir d'eau son radiateur. Pourquoi ne pas acheter cette ville? Saura-t-il trouver auprès de sa femme et de son fils l'appui nécessaire à une telle entreprise? (USA)
16:00 BOBINO
16:30 DÉCLIC
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Les Loupins du Cap. Les loupins, seuls prédateurs d'Afrique à ne manger que ce qu'ils attrapent eux-mêmes, chassent toujours en bande et sont considérés comme les plus voraces prédateurs du continent.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
La Vallée des émeus. Aventures de Wajiri, jeune aborigène, et d'un petit dingo à la recherche de la légendaire Vallée des émeus, l'une des nombreuses espèces d'animaux qu'on ne retrouve qu'en Australie.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:25 RENCONTRES
Inv.: Roland Sublon. Médecin et assistant-professeur d'anatomie, membre de l'école freudienne, il enseigne à la faculté de théologie catholique de Strasbourg, il est également auteur de *le Temps de la mort,* entre autres. Réal.: Alain Grothé.
23:55 CINÉMA
Angélique et le Roi. Aventures réalisées par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Jean Rochefort, Sami Frey et Robert Hossein. Veuve pour la seconde fois, Angélique finit par accepter de remplir une délicate mission pour le roi. (Fr.-All.-It. 65).

MERCREDI

23 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Les Disciples d'Emmaüs.
9:30 ANIMAGERIE
La Taupe **(3e de 5).**
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
Avec Hope Lange et Edward Mulhare. Prod.: David Gerber. *Un fantôme peu doué.*
12:00 ACTION-SANTÉ
Herman Smith Johannsen dit Jack-rabbit. Le 17 mars 1975, une excursion de ski de fond est organisée en empruntant le Petit Train du Nord comme autrefois pour fêter le 100e anniversaire du Herman Smith Johannsen dit Jack-rabbit le plus grand promoteur de ce sport de plein air.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un groupe de Beauceville. — Information: le bénévolat, avec Lucie Laprade.
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
19:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle Lajeunesse, Johane Verne, Martin Lajeunesse, Michel Noël, Olivette Thibault et Nara de Varennes. Réal.: Aimé Forget.
19:30 JEUX OLYMPIQUES
20:30 CAROLINE
21:00 À COMMUNIQUER
22:00 L'ENJEU
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:25 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. *Profil de trois artistes.* Inv.: MM. Jo Fafard, sculpteur (22 sculptures en ciment) et peintre (537 tableaux) de 84 ans, et Aimé Lizée, cinéaste de documentaires (1948-1954). Anim.: Marie-Benoit Martin. Rech.: Denis Chagnon. Réal.: François Savoie.
0:25 CINÉMA
Bon et Bénédict. Drame réalisé par Paula Delsol, avec Françoise Lebrun, André Dussolier et Daniel Duval. Un homme épouse une femme parce qu'elle est enceinte. Mais il le fait sans enthousiasme; il tient à sa liberté. Continuellement humiliée, la femme se réfugie dans le rêve et vit une idylle féerique (Fr. 76).

JEUDI

24 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LA MAISON DE PERSONNE



Début. Aventures réalisées par Michael Ferguson et David Green. Personne est un aimable et solitaire fantôme de 14 ans qui hante une demeure victorienne dans une ville du nord de l'Angleterre. *Fantômes à vendre.*
12:00 LES RICHESSES DE LA MER
Ils ont toujours faim. Une minute de vie dans la mer peut toujours être la dernière. Rien ne se perd dans l'océan. Donc pour leur survie les petits et moyens poissons s'agglomèrent en bancs.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA •
Fils de visage pâle. Comédie réalisée par Frank Tashlin, avec Bob Hope, Jane Russell, Roy Rogers et Trigger. Un homme se rend dans l'Ouest afin de prendre possession du trésor que lui lègue son père. Mais un célèbre hors-la-loi lui crée des problèmes (USA 52).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 PROPULSION CTF
Présentation des concurrents choisis par le public, concurrents qui se rendront en France prochainement pour les demi-finales. Anim.: Normand Harvey. Dirmus.: Léon Bernier. Réal.: Jean-Paul Leclerc. Producteur délégué et coord.: Maurice Dubois.
Dernière diffusion le jeudi.
22:00 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois, avec la collaboration de Jean-Pierre Plante. Avec Jean-Pierre Chartrand, Véronique LeFlaguais, Nicole Fillion, Christiane Pasquier, Normand Chouinard, Louise Portal et Gérard Poirier. *La Protection.*
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:25 CINÉMA
Le Mort a disparu (Cry Panic). Drame réalisé par James Goldstone, avec John Forsythe, Earl Holliman, Ralph Meeker et Norman Alden. Un homme en route pour San Francisco tue accidentellement une personne. Il entre dans une maison et appelle la police qui arrive pour constater qu'il n'y a pas de cadavre. Cet homme va vivre un véritable cauchemar dans cette ville où tout le monde affirme qu'il n'y a pas eu d'accident (USA).

VENDREDI

25 avril

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
La série explore, à travers la richesse, la quantité et la diversité des propos et des images, cette grande communauté d'êtres qu'est la francophonie mondiale. **(9e de 13).** *La France: l'Occitan.*
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
12:00 CINÉASTES DE LA FAUNE
Geysers et glaciers. Un groupe de jeunes Canadiens en excursion écologique en Islande.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
Reportage sur l'Île-du-Prince-Edouard. Visite de l'île, entrevues avec les pêcheurs et les habitants de l'île. Ces gens nous parleront de leur vie quotidienne. Anim.: Jacques Houde. Coanim. et rech.: Janine Saine. Réal.: R. Cormier, Moncton.
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Le domaine du homard.
16:00 BOBINO
16:30 LES HÉRITIERS
Documentaire réalisé par Paul Saltzman. Prod.: Sunrise Films. *Rêves de voyage.*
17:00 ARDÉCHOIS, COEUR FIDÈLE (4e de 6).
L'Ardéchois découvre dans la caisse de Tourangeau Sans Quartier un outil ayant appartenu à son frère Antoine. Il a maintenant la preuve que Tourangeau est le meurtier de son frère. Partagés entre la haine et l'amitié, les deux compagnons poursuivent leur tour de France.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO.
Une analyse de Louis Lemieux faite sur les 20 ans de CBWFT, WINNIPEG, sur le Cercle Molière et sur les 3 générations qui se rencontrent à Sainte-Anne.
19:30 GÉNIES EN HERBE.
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil mettra en lice les élèves de Saint-Jean-Baptiste contre ceux de La Broquerie (finale de la 2e série). Réal.: Marie Benoist-Martin.
20:00 TEL QUEL
"Une question de pays". Le référendum vu par le Canada tout entier.
22:00 À COEUR BATTANT
l'Afghanistan: pour l'honneur. Hélène et Jean-Pierre s'étaient rendus à Balkh, le sanctuaire du Bouz-Kashi, le jeu le plus violent de toute l'Asie. Devant des milliers de spectateurs, des centaines de cavaliers se réunissent chaque année au mois d'octobre pour se disputer un veau décapité et éventré, le Bouz. Certains d'entre eux sont même prêts à mourir pour gagner le Bouz-Kash.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:25 CINÉMA
La Maison des autres: la plongée. Drame réalisé par Jean-Pierre Marchand, avec Philippe Marloud, Jacques Rispal, Geneviève Fontanel et Pierre Collet. En 1937, placé en apprentissage chez un pâtissier, un jeune provincial doit affronter les difficultés des débuts d'une vie active (Fr.).
01:15 CINÉ-NUIT
La Maison des autres: la revanche. Drame réalisé par Jean-Pierre Marchand, avec Philippe Marloud, Jacques Rispal, Geneviève Fontanel et Paul Grauchet. L'oncle de Julien meurt. La guerre est maintenant déclarée, le chef cuisinier part au front. Il lègue tous ses instruments à Julien. Le syndicat tente de s'implanter chez les Petiot (Fr.).

Une pétition pour un "Canada bilingue uni"

Conséquence directe du "OUI à la négociation" de la S.F.M., une pétition intitulée "Appel aux Canadiens d'expression française au Manitoba" circule depuis bientôt une semaine dans la province sous l'égide d'un "Comité pro-canadien".

par Bernard BOCQUEL

Appel en français rejeté

Ainsi Lionel Joyal n'aura pas droit à une seconde chance pour s'expliquer devant la loi. En effet, le juge G.J. Barkman de la Cour de Comté a rejeté l'interjection en appel de celui qui avait été récemment reconnu coupable en Cour criminelle provinciale par le juge Robert Trudel.

Le motif invoqué pour aller en appel était très simple: Lionel Joyal, qui avait demandé un procès en français, a exprimé le sentiment de n'avoir pas pu présenter adéquatement son cas devant le juge, à cause de la traduction qui l'obligeait à s'arrêter trop souvent.

M. Joyal, comme d'ailleurs M. Jos Desrosiers dont nous évoquions le cas voilà deux semaines dans **LA LIBERTÉ**, s'est prononcé en faveur de la traduction simultanée (voir à ce sujet la lettre de M. Desrosiers dans la page des lettres à **LA LIBERTÉ**). Et bien le juge a donc décidé que le type de traduction infligée aux accusés n'a pas entravé le bon cours de la justice...

Pour les instigateurs de cette pétition, il ne s'agit pas, comme l'a expliqué M. Maurice Prince, directeur du musée de Saint-Boniface, "d'entretenir une polémique avec la S.F.M., mais de donner l'occasion aux gens de faire connaître leur volonté face au Québec".

Car il ne fait aucun doute dans l'esprit de M. Prince ou de Mme Evelyne Reese, un autre membre du Comité pro-canadien, que "la majorité des francophones du Manitoba n'appuie pas la séparation du Québec". Pour sa part, M. Prince refuse de voir dans la prise de position de la S.F.M. autre chose qu'une incitation à la séparation du Québec: "Quoi que les organisations francophones hors Québec disent, le mal est fait. La position de la S.F.M. est interprétée comme favorable à la séparation des Québécois".

La vaste majorité

Le Comité pro-canadien a établi des comités locaux, selon le directeur du musée de Saint-Boniface, dans la majorité des localités francophones de la province. Voici le texte de la pétition: *"Etant donné que la vaste majorité des nôtres vivant au Manitoba se trouve dans l'impossibilité de faire connaître sa volonté sur la question d'un OUI ou d'un NON quant à la séparation du Québec; nous, Canadiens d'expression française au Manitoba, agissant sous la tutelle d'un comité nommé "Le Comité pro-canadien", sollicitons votre appui pour un Canada bilingue uni de l'Atlantique au Pacifique".*

En tous cas, une chose est bien certaine. Ceux qui veulent manifester leur désapprobation concernant la prise de position de la S.F.M., devront faire circuler une autre pétition, ou organiser d'autres initiatives. En effet, est-il encore nécessaire de rappeler que, en aucune circonstance, la Société franco-manitobaine ne s'est prononcée en faveur de la séparation du Québec?...



De gauche à droite, durant la conférence de presse du Comité pro-canadien: Henri Létourneau, Maurice Prince et Evelyne Resse.

Soirée d'information au Collège secondaire de Saint-Boniface

Le 21 avril à 20h, aura lieu en la salle académique du Collège secondaire de Saint-Boniface, une soirée d'information variée. Cette soirée consistera à montrer l'aspect culturel et sportif et à faire visiter les locaux par des visites guidées. Le tout sera clôturé par une période de questions et un café.

Rencontres d'informations:



Hélène Desjean

Annulées

Pour cause de maladie, Hélène Desjean doit annuler ces rencontres. Elle seront reportées à l'automne, soit en septembre ou en octobre.

Des Franco-Manitobains en voyage en Floride et aux Bahamas.

Un groupe de 46 passagers Canadiens français, partaient à la fin de février en autobus pour la Floride et quatre jours en bateau, le "S.S. Emerald Seas" pour Nassau et Freeport aux Bahamas.

par Juliette VERMETTE

Passant par Grand Forks et Fargo dans le Dakota nord, terre d'où sortit mille puits d'huile et où on extrait de la "lignite", substance d'un noir luisant qui brûle et s'enflamme comme du charbon.

A Grand Forks le parc "Turtle River State" contient 486 acres de terre pour camper, nager, faire de la motoneige. Il se nomme le "Villa Vista Ski Area".

Fargo est la plus grosse ville du "North Dakota", Minnéapolis est la capitale du Minnesota (Minne, mot sioux pour eau et polis, mot grec pour ville). Elle fut fondée en 1847, comprenant aussi plusieurs lacs, parcs et industries. Elle a 400 églises ou synagogues; cette ville est aussi renommée pour ses fameux parcs, il y en a 153 (un acre de terrain pour chaque 80 habitants).

Indianapolis est la plus grosse ville de l'indiana. Son attraction principale est la "International Motor Speedway" avec une piste rectangulaire de 2 1/2 milles de long pour 234,000 spectateurs.

Passant par Louisville, Kentucky où on produit le "Bourbon wiskey", on entend ce chant "My old Kentucky Home" qui se chante partout; cette ville fut nommée d'après Louis XVI, roi de France.

Nashville, capital du Tennessee est la ville ou Davey Crockett est devenu fameux "Scout". Notre guide de la ville, Mickey Salter est aussi un grand chanteur, il nous a donné un concert très apprécié. Le groupe a chanté "Alouette".

Passant par Chattanooga, Tennessee on voit le "Golf miniature" fondé ici ainsi que le site où ils fabriquent le "Coca-Cola". Cette ville a 590 industries majeures produisant plus de 1500 produits, distribués par bateaux, chemin de fer ou camions. On y chante encore le "Chattanooga Choo Choo".

La Géorgie, la capitale de l'Atlanta se vante de plusieurs premières. Le "Savannah" premier bateau à vapeur (Steamship) à traverser l'océan en 1819; la première grève américaine de l'or (Gold strike) en 1828; le premier usage de l'éther, comme anesthésique en 1842- par un médecin de Georgia-.

Le voyage en bâteau

Arrivés au pays du soleil, la Floride, avec ses beaux palmiers, ses plages blanches, ses arbres fruitiers, nous avons visité le "Magic Kingdom de Disneyworld" situé sur 27,000 acres de terre et d'eau avec ses terres magiques "Aventureland, Main Street, Frontierland, Liberty Square, Fantasyland et Tomorrowland"-.

Puis, nous avons voyagé sur un gros bateau (de 622 pieds de long et 75 pieds de large) pour nous rendre aux îles Bahamas, à Nassau et à Freeport. Revenus en Floride, nous avons visité le "Sea World" avec ses entraîneurs professionnels.

De Tallahassee, capitale de la Floride, nous nous sommes rendus à Tampa, visiter "Bush Gardens" et voir un peu de tout, animaux, plantes, oiseaux, village "Moroccan", chemin de fer "Trans-Veldt" la "Old Swiss House", le "Monorail", bateaux, etc...

A Sioux Falls, dans le "South Dakota" nous avions eu une soirée de fête pour l'anniversaire de quelques-uns de nos voyageurs avec gâteaux et chandelles, corsages de jolies fleurs. Nous désirons remercier surtout notre excellent chauffeur, Noël Gagné de Winnipeg. Les passagers étaient de Winnipeg, Saint-Boniface, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Letellier et Powerview.

Étaient de la partie: Elodie Allaire; Alice Benoit; Annette Bisson; Mélanie et Blanche Daneault; Yvonne Desautels; Louisa Delaquis; Lorraine Delorme; Mélina Filteau; Florence Jutras; Rita Lamoureux; Odile Leclair; Cecile Novog; Jeanne Robert; Jeannine Saurette; Gilberte Vergnano; Laura Vincent (qui malheureusement n'a pu que faire la moitié du voyage, s'étant fracturé la cheville; elle est revenue en avion; Ephrem Bruneau; Roland Gagnon; Mathieu Lemoine; Alfred Levrault; Fidolin St-Godard.

Et puis il y avait les couples:

Alphonse & Solange Beaudette; Victor & Claire Bouchard; Aimé & Cecile Chalas; Alcide & Carmelle Collette; Wilfrid & Marguerite Coté; Rosaire & Cecil Dupuis; Joseph & Jeanne Durand; Gustave & Marthe Levesque; Joseph & Antoinette Ritchot; Emile & Marthe St-Arnaud; Lucien & Emma Trudeau; Arthur & Juliette Vermette (Hotesse).

RETOUR AUX SOURCES

Afin d'intéresser les jeunes Franco-Manitobains à leurs origines, l'association France-Canada du Manitoba organise un **concours de recherches généalogiques**.

Celui-ci s'adresse aux élèves francophones de 11e et de 12e années des écoles secondaires de la province.

Le premier prix de ce concours est offert à l'étudiant qui aura remis le meilleur dossier. Celui-ci recevra une bourse "Retour aux Sources" d'une valeur de **$1000**.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, communiquez avec l'association France-Canada du Manitoba à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Bulletin d'inscription

Nom:____________

Adresse:____________

Ville__________ **Code Postal**__________

Téléphone__________

Si non membre de France-Canada, joindre un chèque à l'ordre de l'association. ($5.00)

Concours Retour aux Sources
130 rue Whiteway
Winnipeg, R2C 4C4

RÉUNION ANNUELLE

L'ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA
DISTRICT DE LA RIVIÈRE ROUGE

Jeudi 24 avril à 20h
Salle Académique du Collège de Saint-Boniface, entrée 196 rue Cathédrale.

TOUS sont invités, amis-parents, comité de parents, aumôniers, animateurs, animatrices et toute personne qui s'intéresse au mouvement scout.

ORDRE DU JOUR

20h	- Ouverture par le Président Mot de bienvenue
20h30	- Adoption du procès-verbal 1979 - Adoption de l'ordre du jour - Présentation des candidats à l'élection
21h00	- Activités du conseil d'administration - Activités du conseil d'animation et de formation - Rapport financier 1979 - Activités des camps - Projets spéciaux - Plantation - Projet d'été
22h00	- Elections - Orientation 80-81, thème de l'année Plan d'action 80-81
22h30	- Question, clarification





Le bazar du carême de la 5e année de Sainte-Anne-des-Chênes

Les élèves de la 5e année de l'école de Sainte-Anne-des-Chênes ont organisé, à l'occasion du carême, un bazar "pour ramasser des fonds pour les pauvres" ainsi que l'a expliqué Lisa Perrin dans un petit article, où elle a précisé: "Avec l'aide de soeur Thérèse, notre maîtresse, et de beaucoup de parents, nous avons très bien réussi, en recueillant au total $1,200.23".

Pour sa part, Nicole Lemoine note que "le gâteau fait par Mme G. Moreau a été gagné par Marc Dufault de la maternelle; le billet de dix dollars donné par la 5e année est revenu à Luc Archambault de la 1ère année et la panthère rose offerte par Mme G. Archambault a été gagnée par Madeleine Arbez, de la 11e année".

Finalement, Marc Ruest et Alain Freynet remercient "tous ceux qui ont donné des objets et qui ont aidé à faire du bazar un si beau succès".

Sur les photos, on retrouve les élèves de la 5e année, enthousiastes après la fin du bazar et du tirage des prix; et les deux vendeurs particulièrement efficaces, Pierre Champagne (à gauche), accompagné de Richard Pelletier.

Supermarché aux puces le 19 avril

Le samedi 19 avril, entre 9h00 et 17h00, les Chevaliers de Colomb du conseil Saint-Eugène parraineront un supermarché aux puces qui se tiendra en la salle paroissiale au 1009 chemin Sainte-Marie. Les profits de la cantine seront remis aux louveteaux et autres scouts.

Assemblée annuelle de la Boni-Coop

C'est le lundi 21 avril à 20h00 précise que débutera l'assemblée annuelle de Boni-Coop, au Centre récréatif Notre-Dame, situé au 271 avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface. Un vin-fromage sera servi après la réunion.

Festival du cinéma français à la Galerie d'art

En collaboration avec le Service culturel français et le ministère des affaires culturelles, la Galerie d'art de Winnipeg présente un Festival du cinéma français, qui débute à 20h00, le 18 avril, avec le film de Jean Cocteau, **Les parents terribles**.



Thé Rencontre à Saint-Adolphe

Les enfants de **Monsieur et de Madame Phillippe Pelletier** invitent leurs parents et amis à un thé à l'occasion des noces d'or de leurs parents.

Cette fête aura lieu dans le gymnase de l'école de Saint-Adolphe, de 14h à 17h, dimanche le 27 avril, 1980.

BIENVENUE À TOUS!

La Page de Bicolo ...

Allô les amis!

Je lance mon grand concours du printemps. Fais vite il se termine le 15 mai et il y a beaucoup de beau prix à gagner!

Bicolo!

OYÉ OYÉ! ! Voici le GRAND CONCOURS du PRINTEMPS 1980! !

Pour ceux qui ont 10 ans et plus......

Tu fais une BANDE DESSINÉE. Imagine une histoire à partir du premier dessin et dessine dans les cases suivantes.

Tu peux écrire quelques phrases pour expliquer ton dessin.

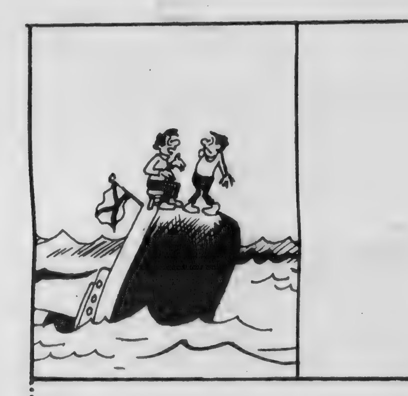
Pour les moins de 10 ans

Dessine ce que tu aimes le plus au printemps......

*N'oublie pas ton **nom, adresse, âge, et numéro de membre.***

Les GAGNANTS seront choisis pour l'idée originale, bonne présentation et surtout, tu dois le faire toi-même! Des beaux prix t'attendent!

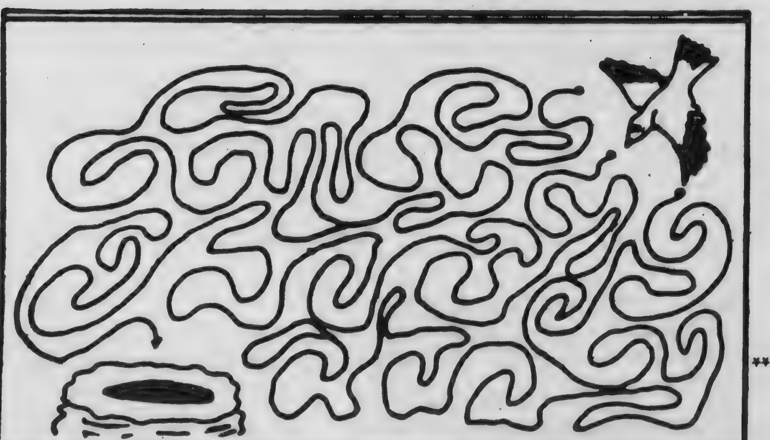
LE CONCOURS SE TERMINE LE **15 MAI 1980**



Nom: ....
Adresse ....
....
Âge .... **Numéro de membre** ....

Envoie à Bicolo.
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.
R0A 1V0

L'oiseau cherche son nid...



Courrier

Cher Bicolo,

Un gros merci pour les petites surprises que tu nous as fait parvenir lors du concours du Voyageur. Nous aimons toujours participer à tes concours et comme de raison, gagner fait toujours plaisir.

Tes amis,
Donald et Rosanne Legal, Sainte-Anne, Manitoba.

Bonjour Bicolo,

Je suis très fière de notre drapeau. Les couleurs sont vives. J'aime ce que chaque couleur représente. J'aime lire ta page d'activité.

Ton amie,
Danièle Courcelles.

****

Les gagnants au Concours du drapeau franco-manitobain paraîtront la semaine prochaine!

****

Les nids d'oiseaux:

Il y a toutes sortes de nids; dans le sol, dans les herbes, dans les arbres; cela dépend de chaque sorte d'oiseaux.

Dans la plupart des familles d'oiseaux, le père et la mère construisent le nid ensemble. La mère y dépose les oeufs. Elle s'assoit dessus pour les faire éclore; cela s'appelle couver les oeufs.

Le mâle ou le père apporte la nourriture à la mère et chante pour elle et il la remplace sur les oeufs pour qu'elle puisse se dégourdir un peu. Le père et la mère nourrissent tous deux les petits et leur montrent comment voler et chasser.

Il reste bien des découvertes passionnantes à faire sur les oiseaux, c'est très intéressant de les observer; d'apprendre à les différencier et à connaître leur façon de vivre.

Les oiseaux sont importants dans notre monde; ils mangent une foule d'insectes nuisibles et ils aident à répandre les semences. Ils remplissent notre entourage de couleurs brillantes et de chants joyeux.



Le goglu, cet oiseau noir avec le cou jaune et du blanc sur les ailes, construit son nid dans les herbes hautes de la prairie, avec des herbes, des tiges et des feuilles.

Le nid d'un oiseau-mouche est recouvert de petites brides de lichen, retenues par des fils d'araignée. Il n'est pas plus gros qu'une guimauve.



Le rouge-gorge construit son nid dans les arbres avec des bouts de bois, de la boue et de l'herbe.

Membre gagnant

No; 3170

Robert Gagné 9 ans
501 rue Des Meurons
Saint-Boniface, Manitoba.

L'hirondelle des granges construit son nid accroché aux poutres des granges et des maison. Tu vas le voir solidement collé car elle se sert de la boue, de la corde et le garnit de plumes.

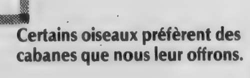


Ce petit oiseau a essayé ses ailes trop tôt...

Il n'est ni très habile ne très fort et ne peut retourner seul dans son nid.

Et il te dira son merci,
Cui! cui!

Sais-tu qui montre aux petits oiseaux à voler?



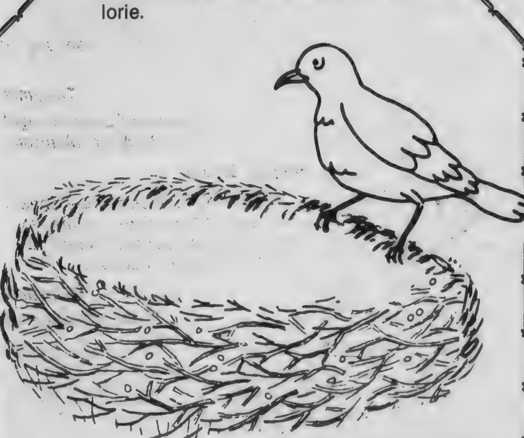
Le loriot tisse un nid suspendu avec des herbes et des fils.

Certains oiseaux préfèrent des cabanes que nous leur offrons.



OÙ SONT MES PETITS?

Vite rassure maman oiseau en dessinant trois oisillons dans le nid. Colorie.



Le martin-pêcheur préfère un trou dans un banc de vase et l'hirondelle de mer pond parfois sur les rochers ; ses oeufs ressemblent à des petites roches.

Nouveaux membres

5548	**Sterling Belhumeur**	Saint-Lazare,
5549	**David Simard**	Saint-Lazare,
5550	**Lynne Simard**	Saint-Lazare,
5551	**Larry Houle**	Saint-Lazare
5552	**Odette Huberdeau**	Saint-Lazare
5553	**Konrad Plante**	Saint-Lazare
5554	**Anna Marie Fulham**	Saint-Lazare
5555	**Allen Grenier**	Saint-Léon,
5556	**Alain Hupe**	Richer,
5557	**Marc Dornez**	Sainte-Genevieve
5558	**Luc Dornez**	Sainte-Geneviève
5559	**Brigitte Lafond**	Saint-Boniface
5560	**Marc Prairie**	Winnipeg,
5561	**Real Dequier**	Saint-Malo,
5562	**Rheal Cenerine**	Notre-Dame-de-Lourdes,

Nécrologie

Wilfred FAUCHER

Dimanche le 6 avril 1980 est décédé, paisiblement, à l'hôpital de Saint-Boniface, M. Wilfred Faucher, âgé de 88 ans, domicilié 354, avenue Dubuc.

M. Faucher laisse dans le deuil 5 nièces, Mme Alice Faucher et Mme Lucienne Le Vasseur, toutes deux de Winnipeg; Mlle Rose-Anne Faucher, Mme Germaine Bremner et Mme Rose Aimée Faucher, toutes de Oshawa, Ontario; 2 neveux, Alcide et sa femme Albertine de Saint-Norbert et Armand et sa femme Odile de Californie.

Les prières ont été récitées les mercredi 9 avril à 10h à l'église du Précieux-sang 200, rue Kenny, suivies de la messe de Résurrection célébrée par le révérend père A. Lemoine. L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres.

M. Faucher sera tristement regretté par ses nombreux neveux et nièces pour lesquels il était plus qu'un oncle.

La chapelle funéraire Green Acres était chargée des arrangements.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PETER BALAMATOWSKI, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 9 mai 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour d'avril 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2287

Achetez maintenant "au taux de demain"

251, rue Notre-Dame **$48,700**

Unique. **Bungalow de 2 chambres** à coucher, en très bonne condition, chambre à coucher et chambre supplémentaires au sous-sol. Grande cuisine, garage, grand lot. A votre disposition dès maintenant pour inspection

"Public Open House"

Dimanche le 20 avril **13h à 16h**
132, rue Notre-Dame

Comprenant un **bungalow exceptionnel de 2 chambres** à coucher. Idéal pour un couple ou une petite famille. Belle cour paysagée et clôturée pour profiter de l'été. Complètement remis à neuf avec décor très attrayant. Voyez par vous-mêmes.

Plus de 1300 pieds carrés

de "Home sweet Home". Jolie maison de 1 1/2 étage avec beaucoup d'espace. Appartement de 1 chambre à coucher au 1er étage, 3 chambres à coucher au rez-de-chaussée; chambre à coucher supplémentaire, salle de récréation, garage et beaucoup plus. Prenez rendez-vous dès maintenant pour visiter.

Attention

Nous vous demandons de nous faire une offre pour ce **bungalow de 3 chambres** à coucher. Beau lot de 90' x 120', salle à manger, sous-sol quasi fini. A 10' de Winnipeg. A un prix à ne pas manquer **$49,900.**

À VENDRE

Excellente terre à Piney - 1216 acres cultivés avec bungalow de 3 chambres à coucher - hangar pour machines - 9 graineries en métal, ancienne étable. Appeler Steinbach **1-326-9872** le jour ou **1-326-1737** après 18h.

À VENDRE **SAINT-BONIFACE**

Maison - 5 pièces - 3 chambres à coucher, **hypothèque 10%** - date d'échéance: janvier 1983. Rue Archibald près de l'église catholique, école, autobus et magasins. Nouvellement peinte, nouveau toit, garage, plus stationnement pour une auto. Tapis dans le salon, passage et chambre à coucher au premier étage. Planchers de bois durs dans les chambres du haut. Rideaux partout. **Possession immédiate** - - $33,000.00
VENTRE PRIVÉE - - PAS D'AGENTS.
Téléphonez 253-1062 après 17hrs et en fin de semaine.

SAINT-BONIFACE

Maison de famille, très attrayante, dans un beau quartier de Saint-Boniface. 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, nouveau plancher - 2 salles de bain - sous-sol fini - salle de récréation - salle d'étude (place pour lavage) - garage - belle cour. Proche de toutes commodités.
pour plus de renseignements téléphoner à:

Paul Boisonault à 257-9692 (Pager 01) ou 261-8454

Block Bros. McKague Sigmar Realty

Montréal Trust

221 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba
R3B 2A6
Téléphone 943-0451

"OPEN HOUSE"

Dimanche, 20 avril **14h à 16h**
78 Winslow Drive, Saint-Vital

D'UNE PROPRETÉ IMPECCABLE!

Maison spacieuse et bien planifiée. Cuisine superbe. 3 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains. Foyer en briques dans la salle familiale. Garage attenant et grand terrain clôturé.

BOUCHARD REALTY

Téléphone
(1) 433-7502
SAINT-PIERRE-JOLYS
Manitoba

SAINT-PIERRE

Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

SAINTE-ANNE

"Hobby-Farm" de 6 acres, bungalow de 3 chambres à coucher. Étable avec "barn cleaner" - 2 graineries en métal et un "feed hopper" - à prix très raisonnable.

SAINT-MALO

Près du lac - beau grand lot boisé - possession immédiate.

ÎLE-DES-CHÊNES

Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces, attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

Sud de Saint-Malo

2 beaux morceaux de terrain boisé, un 65 acres, l'autre de 210 acres. Prix très raisonnable.

Via Rail Canada Inc

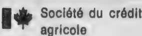
a besoin de
CUISINIERS

Les candidats doivent posséder au moins une dixième année de scolarité. Ils doivent avoir un diplôme d'une école de cuisine et/ou avoir au moins deux années d'expérience dans l'industrie alimentaire. Ils doivent pouvoir travailler avec un minimum de serveillance.

Leur connaissance de la préparation des aliments doit inclure tous les aspects de la cuisine rapide et la préparation des déjeuners. Il est requis de voyager. Les candidats doivent réussir les examens de la Compagnie et doivent de plus compléter avec succès la session d'entrainement.

Salaire: minimum $7.0218/h.

Les postulants doivent se présenter en personne au bureau d'embauche de Via Rail Canada Inc. situé dans la pièce 108 de la station ferrovière 123 rue Main entre neuf heures et 12h, les jours de la semaine.



Société du crédit agricole

EXPLOITATION PORCINE À VENDRE

Ferme de 20.8 acres avec grande porcherie de 100' x 30', anexe de 50' x 30', deux graineries mobiles et un très bon puits.

Celle-ci est située à un mille au nord-est de Manitou. Désignation cadastrale: 800' ouest, 1135' nord et 2208' sud de La Section 28 sud-ouest - Municipalité 3 - Rang 8 à l'ouest du 1er méridien.

Les soumission cachetées doivent parvenir au soussigné avant **le 30 avril 1980** accompagnées d'un chèque visé de $500. Nous vous renverrons votre chèque si votre soumission n'est pas acceptée.

Les conditions de vente peuvent être négociées, mais il est possible de financer l'achat à 90% auprès de La Société du crédit agricole au moyen d'un prêt hypothécaire de 25 ans au taux d'intérêt actuel. Les frais de transfert et d'hypothèque seront à la charge de l'acheteur.

Brian H. Strom
Gérant régional
Société du crédit agricole
400-777, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3G 3L1

À VENDRE

Près de l'Université de Winnipeg

Immeuble de 21 appartements en très bonne condition - tapis mur à mur dans chaque appartement - location idéale, très bon revenu. Comptant raisonnable requis ou échange considéré pour maison ou terrains.

Lorette

Très beaux lots de rivière environ un acre complètement boisé, égout et eau payés au complet; aussi autres lots - commercial ou résidentiel.

Près du Lac Riviera

Grands lots 2 acres ou plus, quelques-uns boisés, (épinettes, bouleaux) idéal pour nouvelle construction, aussi possibilité de parquer "house trailer".

Saint-Vital

Charmant petit bungalow, 4 pièces, 2 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur, lot 44 par 140, donnant sur le chemin Sainte-Anne, idéal pour commerce. Comptant minimum requis

Paul's Realty Ltd.
942-5024 ou 1-883-2434

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche de

14 JEUNES ÉTUDIANTS

pour travailler sur un projet "Camp d'Été 80" dont:

-1 surveillant (du 5 mai au 5 septembre)
6 animateurs (du 9 juin au 29 août)
7 moniteurs (du 30 juin au 29 août)

Conditions d'admissibilité:

- bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- être soit étudiant universitaire ou secondaire
- connaissances dans le domaine de camps, activités en plein air, etc... seraient un atout mais pas nécessaire.

Les dates limites pour soumettre vos demandes sont

- le 11 avril (pour le poste de surveillant)
- le 2 mai (pour animateurs et moniteurs)

Salaire:
$189.00/semaine (pour le surveillant)
$126.00/semaine (pour animateurs et moniteurs)

Si tu es intéressé à un de ces postes, envoie ton curriculum vitae au



Conseil Jeunesse Provincial,
273 rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

Les petites annonces

À VENDRE - Sainte-Boniface - maison de 5 pièces - 3 chambres à coucher - hypothèque 10% - date d'échéance - janvier 1983. Rue Archibald près de l'église catholique, école, autobus et magasin. Nouvellement peinte, nouveau toit, garage plus stationnement pour l'auto. Tapis dans le salon, passage et chambre à coucher au premier étage. Planchers de bois durs dans les chambres du haut. Rideaux partout. Possession immédiate - $33,000.00 - vente privée - pas d'agents. Téléphoner: 253-1062 après 17h et en fin de semaine.
- 308 -

À LOUER - rue Bertrand - appartement de deux pièces - fourni - prêt hôpital - libre 1er mai - avec référence s.v.p. Téléphoner 247-7376.
- 314 -

À LOUER - un appartement de 2 chambres à coucher, situé rue Ritchot à Saint-Boniface. Téléphonez au: 233-7667.
- 302 -

À LOUER - à Saint-Boniface - un appartement d'une chambre à coucher, entrée et salle de bains privées, poêle, réfrigérateur et stationnement inclus. Libre le 1er mai. Téléphone: 247-9274.
- 300 -

À SOUS-LOUER - à Saint-Vital - Appartement moderne de 2 chambres à coucher. Hydro, piscine, sauna et 2 places de stationnement au sous-sol. $290.00 par mois. Communiquer s.v.p. avec Léo Lagassé - domicile - téléphone: 253-4973 ou bureau, téléphone: 233-8053.
- 299 -

À LOUER - Saint-Boniface - appartement de 3 pièces au rez de chaussée d'un fourplex. Cuisinière, réfrigérateur et stationnement inclus. $225.00 par mois plus hydro. Téléphonez: 247-4815 ou après 17h: 233-2747.
- 301 -

À LOUER - Garçonnière au 2e étage, meublée - libre le 1er avril - $150.00/mois - téléphoner: 233-0965.
-286-

À VENDRE - village de Sainte-Anne - 4 plex, bâti 1974 - 3 appartements de 2 chambres à coucher, 1 appartement de 1 chambre à coucher. Toujours occupés. Paiement: argent comptant ou échange considéré. Téléphoner: 1-422-5610.
-293-

À LOUER - 552 De la Morénie, près de la Cathédrale - place tranquille, un appartement de 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur de stationnement inclus. **À LOUER** - appartement "genre bachelor" complètement fourni. Téléphoner: 233-0452 après 17h.
- 311 -

À LOUER - appartement de 2 chambres à coucher - 236 rue Kitson dans un duplex - Tél.: 233-1069.
- 295 -

À VENDRE - "1979 Buick Park Avenue" toute équipée, intérieur deluxe, 15,000 milles, (1 propriétaire), n'as pas servi cet hiver, $11,000 (neuf $14, 500). Téléphonez à l'heure des repas, (1) 367-8324 (Pine Falls).
- 297 -

À LOUER - promenade Enfield Crescent - un appartement d'une chambre à coucher, entrée et toilette privées, poêle et réfrigérateur, lot de stationnement. Idéal pour femme seule ou jeune couple. Situé près des magasins, autobus, de l'hôpital et du collège. Libre le 1er avril. Composer 247-3190.
-271-

Vente privée Rue Ritchot. Maison à 2 étages, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, moquette, s'écheuse et draperies incluses. Près des écoles et autobus. Idéal pour jeune couple. $31,900. Téléphone: 233-8285 entre 16h et 18h.
-304-

À VENDRE - 1974 - Renault 12, 58,000 milles. Traction avant, pneus Michelin, 4 portes, transmision manuelle, excellente condition $1300.00 Téléphone: 233-8285 entre 16h et 18 h.
-305-

À LOUER - rue Horace, Norwood. Appartement de 3 pièces, entrée et salle de bains privées. Libre le 1er mai - Tél.: 247-6509.
- 296 -

À VENDRE - à Saint-Malo - 80 acres sur beau coteau de chênes - 2-1/2 milles de la plage - $20,000.00 - téléphoner: 347-5433 après 18 heures.
- 306 -

À VENDRE - Mobilier manitobain - lit en pin 1895 - buffet à corps enpin - 2 coffres en pin 1850 / 1864 - buffet bas en pin - commode en pin 1875- banc à sceaux 1875 - 1 photo peinture 1840 - poêle à bois - buffet "Weslake" à deux corps - lit de cuivre 54" - armoire - petit bureau de coin en pin chaises assorties - 4 chaises en babiche du Québec, téléphonez après 17h: 256-2678
- 303-

À VENDRE -à Sainte-Anne - grand lot 210' x 140' - beaucoup d'arbres - paiments mensuels - 12% d'intérêt avec dépot de $2,000 - très bon investissement pour $10,000 - téléphonez: 233-0698 ou (1) 422-5360.
- 315 -

À VENDRE pour salle de bains: une baignoir en email blanc de quatre pieds de grandeur; un évier en parcelaine blanche et une toilette en porcelaine blance. Téléphonez: 233-2844
-307-

À VENDRE - Sainte-Agathe - plusieurs grands lots dans un nouveau développement avec service d'eau, égouts et la rue. Téléphoner: (1) 882-2203.
- 310 -

DEMOISELLE SINCÈRE - bonne éducation désire rencontrer un jeune homme français et catholique de 30 - 36 ans - adresser votre réponse à la boîte 312 - **LA LIBERTÉ.**
- 312 -

À LOUER - Sainte-Anne - $225 par mois. Rue Vandal - maison de 2 chambres à coucher - 2 étages, garage, réfrigérateur et cuisinière inclus. **À VENDRE** - Sainte-Anne - maison sur grand lot, tous services payés - 2 chambres à coucher - sous-sol, 2 étages - garage. Entièrement rénovée - $24,900 - composez (1) 422-8806 ou 422-8102.
- 313 -

À SOUS-LOUER - pour 4 mois - maison d'un an (bi-level) semi-détachée à Saint-Vital près du nouveau centre d'achat. 2 chambres à coucher - tapis - stationnement pour 2 voitures. Libre le 1 mai. **À VENDRE** - 1976 Camper Scamper Delux de 11 pieds. Téléphoner: 256-2776.
- 309 -

Les petites annonces "GRATUITES"

GAGNEZ
jusqu'à $266.00 par semaine
Votre propre commerce, à domicile; envoyez par poste des circulaires. Pas d'expérience nécessaire.
"Worldwide Sytems" 10-E C.P. 1262 Station B, Oshawa Ontario L1J 5Z1

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

OPTOMÉTRISTES

COMPTABLES

CHIROPRATICIENS

Daniel Lavoie
au Playhouse le 28 avril

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

Projet:

Réhabilitation du tablier, aire de manoeuvre hangar 16, bfc Winnipeg (Manitoba)

Dossier: WG 097 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est)

le vendredi 16 mai 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés au Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

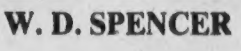
W.J. Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Daniel Lavoie
au Playhouse le 28 avril

Daniel Lavoie
au Playhouse le 28 avril

NOMINATIONS CN RAIL

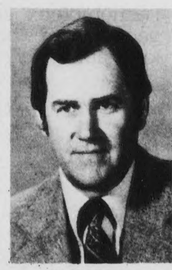




W. D. SPENCER



L.C. DURNING



J.D. WELDON

M. John Sturgess, vice-président, marketing, CN Rail, annonce trois nouvelles nominations à CN Rail, secteur marchandises: M. Walter D. Spencer, directeur à l'échelon national - produits agricoles et alimentaires, qui devient directeur à l'échelon national - produits forestiers et matériaux de construction; M. Len C. Durning, directeur à l'échelon national - matériel routier, qui devient directeur à l'échelon national - produits agricoles et alimentaires; M. John D. Weldon, directeur régional - planification, Région de l'Atlantique, Monton, qui devient directeur à l'échelon national - matériel routier. Tous trois seront en fonction à Montréal.



Venez célébrer le 20ème anniversaire de CBWFT

le 27 avril 1980
au gymnase de l'école Louis Riel
à Saint-Boniface
entrée gratuite

Des activités sont prévues . . . pour tous . . . de 9h00 à 22h00

DÉJEUNER AU PAIN DORÉ

de 9h00 à 11h00

Venez déjeuner et écouter Messieurs Léo Rémillard et Paul Dumaine animer une émission de radio, en direct du gymnase, au cours de laquelle ils feront revivre l'histoire de la télévision française et vous parleront de son avenir.
Vous pourrez même gagner des prix... **Procurez-vous vite les billets**, soit à CKSB, soit à CBWFT (tél: 247-4843 ou 775-8351 — poste 249).

CONCOURS GÉNIES EN HERBE

de 11h00 à 14h00 et de 16h00 à 17h00

12 équipes, formées de professeurs et de membres d'organismes francophones s'affronteront dans une lutte amicale.
Messieurs Maxime Désaulniers et Pierre D'Auteuil en seront les meneurs de jeu et le juge sera M. Alfred Monnin.

CONCOURS DE GIGUE ET VIOLON

de 14h00 à 16h00 et de 17h00 à 19h00

Venez applaudir les violoneux et gigueurs amateurs de la province. Ils vous démontreront leurs talents dans les décors de la série "Échos de la Rivière Rouge".
Animateurs: Nadine Hrynek et Marcel Gauthier.

LA SOIRÉE

de 20h00 à 22h00

Au cours de la soirée se dérouleront les finales du Concours Génies en Herbe et du Concours de Gigue et de Violon. Des artistes franco-Manitobains viendront également vous charmer.
Animateurs: Marie-Benoist Martin et Frédéric Nicoloff.

Il y aura aussi différents kiosques: Maquillage, ONF, TELESAT, Publicité et Costumes.
Vous pourrez même visiter un car de reportage.
Et puis aussi . . . des surprises . . . pour tous!

Pour les jeunes de 4 ans à 14 ans . . .

DIVERS JEUX ET PRIX

de 13h00 à 17h00

De nombreux jeux auxquels ils pourront participer et gagner de très beaux prix. De plus, les 100 premiers enfants arrivés recevront un T-Shirt gratuit.

SPECTACLE DE PANTOMIME

de 13h00 à 16h00

Toutes les heures, François Coquereau donnera un spectacle intitulé: ANSÈNE-ET LA BOÎTE.

Avec, de plus, des CLOWNS, des PERSONNAGES D'ÉMISSIONS, et de très NOMBREUSES SURPRISES . . .

CBWFT vous attend!



RADIO-CANADA